

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départements limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63
Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés
Par Série de 30 abonnements..... 4 50
— 40 — 4 »
— 50 — 3 50
— 100 — 3 »
Départements non limitrophes, 0.50 en plus

Nos Sociétés Sportives

L'ATHLÉTIC-CLUB DES JEUX OLYMPIQUES

Une de nos plus jeunes sociétés sportives et l'une des plus prospères déjà.

Dans notre ville, où les autres sports comptent de sinom-breux et de si fervents adeptes, l'Athlétic-Club des Jeux Olympiques comble une lacune en faisant revivre les anciens exercices de force et d'adresse. Il vient surtout à son heure, le sport dont il cherche à étendre la pratique étant certainement un des plus nécessaires, le plus nécessaire peut-être, pour rendre la jeunesse apte à tous les autres.

Son grand avantage est, en effet, de développer l'énergie morale, la Volonté, en même temps que la force physique. On n'a, pour s'en rendre compte, qu'à assister aux soirées d'athlétisme que l'A. C. J. O. donne, chaque semaine, le samedi soir. L'on y verra quelques-uns de ses membres soulever des poids, faire des arrachements dont on les croirait incapables si l'on ne tenait compte que des apparences. Inutile de dire que nous ne faisons pas allusion à M. Guigue, trésorier, ni à M. Ostier, président de la société, deux superbes athlètes enlevant des haltères de 40, 60, 100 kilogr. avec une aisance que bien des professionnels leur envieraient, car ils ne faut pas oublier que l'A. C. J. O. est une société d'amateurs.

Fondée à la fin de novembre 1897, elle a pour but, dit l'article premier de ses statuts, la pratique et le développement des exercices physiques, tels que : l'entraînement aux poids et haltères, la boxe, la lutte, etc., et tous assouplissements du

corps ayant trait aux jeux olympiques. Ce but, elle l'atteindra certainement bientôt, car peu de sociétés ont en si peu de temps obtenu des résultats aussi intéressants, puisque le nombre des membres tant actifs qu'honoraires s'élève déjà à près de 358.

Il est vrai de dire que M. Ostier, son fondateur, n'a épargné ni ses peines, ni son argent pour donner à l'Athlétic-Club le ton de luxe et de confort qui lui est propre.

Le local de la rue Rabelais, aménagé spécialement, est pourvu d'un jeu complet de tous les agrès nécessaires aux exercices. M. Ostier n'a pas hésité à dépenser 10,000 fr. pour cette installation dont on ne pourrait voir la pareille que dans les Clubs athlétiques les plus réputés d'Amérique, de Belgique et d'Allemagne.

Ajoutons que ce Club est un club fermé, les admissions s'y faisant dans des conditions assez rigoureuses pour que les portes n'en soient ouvertes qu'à des amateurs d'une moralité et d'une honorabilité reconnues.

En dehors des soirées hebdomadaires du samedi, l'Athlétic-Club des Jeux Olympiques, dans un but très pratique de propagation sportive fait quelques sorties et c'est ainsi que ses membres ont bien voulu participer à la fête du *Lyon-Sport* à Bourgoin, le 19 juin dernier.

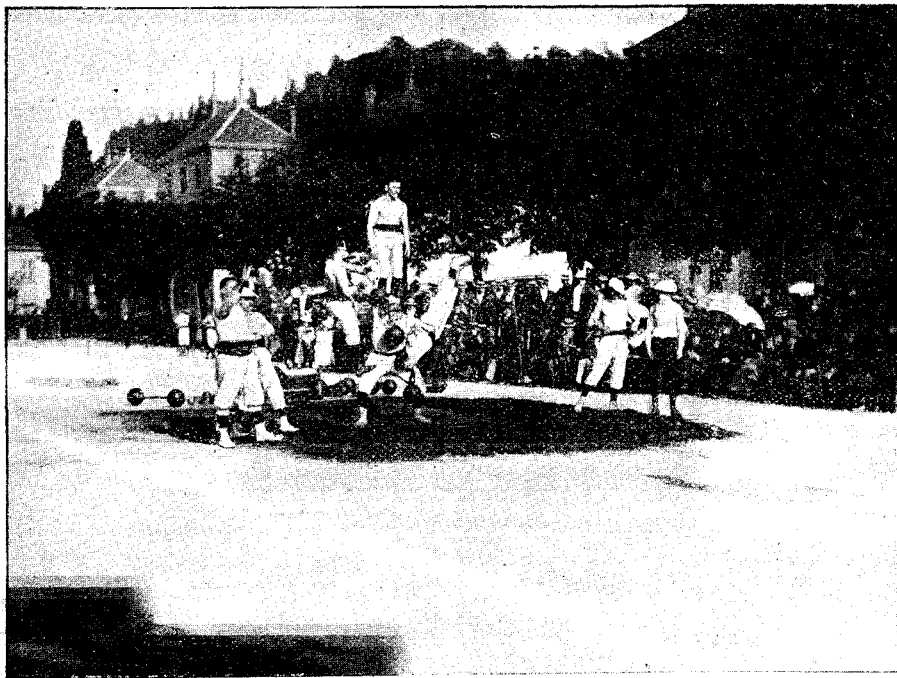
Nous avons dit le succès que leurs exercices ont obtenu auprès du public qui se pressait sur la Place d'Armes.

Le cliché de notre première page représente celui de ces exercices que l'on a le plus applaudi et dans lequel

les membres de l'A. C. J. O. ont précisément fait valoir les qualités de force et d'adresse qui les distinguent.

Le bureau de la société est ainsi composé : M. Marius Ostier, président ; MM. Ehrard et Jouteur, vice-présidents ; M. Guigue, trésorier ; M. Moret, secrétaire ; MM. Merle et Rieunier, secrétaires-adjoints.

DES HALTÈRES.



L'Athlétic-Club des Jeux Olympiques à la fête de *Lyon-Sport*, à Bourgoin

LA PYRAMIDE

Une Soirée d'Escrime à l'A. C. J. O.

Il y a quinze jours, l'Athlétic-Club des Jeux Olympiques terminait la série de ses soirées du samedi par un tournoi d'escrime réservé aux professeurs et prévôts de sociétés ou salles d'armes.

Le local de la rue Rabelais, décoré avec beaucoup de goût, avait de la peine à contenir l'affluence énorme des invités. Ces derniers étaient reçus par M. Ostier, le dévoué président, entouré de son conseil d'administration. Le jury, composé de MM. Delwarde, premier maître au 10^e cuirassiers; Cornet, premier maître au 2^e dragons et Lecomte, premier maître au 157^e d'infanterie, était présidé par M. le capitaine Coste, délégué par le Gouverneur, et dont la haute autorité et la compétence sont connus de tous.

Quinze concurrents étaient inscrits. Le concours a eu lieu par élimination sur cinq touches et suivant les règlements de l'Ecole de Joinville.

Les nombreux assauts qui ont eu lieu ont vivement intéressé le public, et certains ont présenté un grand intérêt par la valeur des tireurs.

Beaucoup de correction, de la vitesse, du doigté, du raisonnement ont été les qualités dominantes de la plupart des adversaires. Une seule observation pour quelques-uns: trop de corps-à-corps et des attaques simultanées, provenant de trop de précipitation. Car il ne faut pas oublier que le calme et le sang-froid sont les qualités les plus précieuses en escrime.

Nous voudrions citer tout le monde, car tout s'est bien passé, et avec beaucoup de courtoisie comme s'est plu à le faire remarquer le capitaine Coste. Nous donnerons seulement une mention spéciale à l'assaut final entre MM. Bourquin, professeur à l'A. C. J. O. et M. Charignon, professeur à la Française, prévôt de la salle Bonnardot.

Cet assaut a été des plus brillants, il peut être qualifié d'assaut de maîtres. Ces deux tireurs sont doués d'une très bonne main, de beaucoup de vitesse, et nous ont fait applaudir des passes superbes. C'est avec beaucoup de peine que M. Bourquin a eu le dernier, et si M. Charignon a succombé de peu, avec tous les honneurs dus à une défense splendide, il doit s'en prendre au défaut que j'ai déjà signalé, à son trop de précipitation dans les attaques et un peu au manque de préparation de ces dernières.

C'est une revanche à prendre.

Des applaudissements et des bravos enthousiastes ont éclaté à la fin de cet assaut qui clôturait si brillamment cette belle réunion.

M. Delwarde a donné lecture du classement:

1^{er} prix, Bourquin, une paire de fleurets; 2^e prix, Charignon. Venaient ensuite MM. Assaut, Pheneaud, Hermann, Guicherd, Manson, Ramus, Martinand, Saurat.

Avant de lever la séance, M. le capitaine Coste prend la parole et, en quelques mots, félicite les tireurs et les encourage à persévérer, à travailler ce sport si intéressant et si éminemment français.

Un assaut de boxe entre MM. Couturier, professeur à l'A. C. J. O. et Coulon, professeur à l'Avant-Garde, a eu lieu entre la première et la deuxième partie du concours. Cet assaut nous a permis d'applaudir deux concurrents de très belle force et bien entraînés, ils ont fait un jeu remarquable. Nous nous sommes laissé dire qu'un match sensationnel pourrait bientôt avoir lieu entre ces deux

professeurs et l'un de nos meilleurs champions français. Nous le souhaitons vivement, cela nous procurera une réunion sportive des plus intéressantes.

Avant de finir notre compte rendu, quelques mots encore. L'idée de ce tournoi, conçue et mise si brillamment à exécution par l'Athlétic-Club, est très bonne. Aussi le succès a-t-il répondu aux efforts de cette jeune société. Nous l'engageons vivement à persévérer dans cette voie, qui est la seule réelle pour la propagation du sport qu'elle pratique; ce qui le prouve, c'est le chemin qu'elle a si rapidement parcouru.

Terminons en remerciant l'Athlétic-Club de sa charmante réception et de la belle soirée que nous avons passée. « Toujours de l'avant » est sa devise, aussi sommes-nous persuadés qu'ils iront toujours de succès en succès.

D'ESTOC.

HIPPISME



LES COURSES

Courses de Villefranche.

Nous rappelons que les courses de Villefranche ont lieu demain et promettent d'être des plus brillantes.

Courses de Charbonnières.

La 13^e réunion des courses de Charbonnières, favorisée par un temps splendide, a eu son succès de toutes les années.

Voici les résultats :

Prix des Haras. — Course pour tous ânes monté. — 1. Friska, 2. Mon Espoir, 3. Lou Bizé. — Pari mutuel : Friska, gagnant 9,75, placé 6,50; Mon Espoir, placé, 18,50; Lou Bizé, 17 fr.

Quelques jockeys ayant fait un tour de piste supplémentaire, cette course a donné lieu à d'assez vives réclamations.

Prix du Comité. — Course attelée pour ânes au-dessus de 1^{re} 05. Cette course a lieu en deux séries. 1^{re} série : 1. Baptiste, 2. Marquis. Pari mutuel : Baptiste gagnant 8,50.

2^e série : 1. Sidi-Cadet, 2. Joséphine. Pari mutuel : Sidi-Cadet gagnant 10,50.

Prix de la Source. — Course de haies pour tous ânes. 1. Mon Espoir, 2. Friska, 3. Lou Bizé. Pari mutuel : Mon Espoir gagnant 29 fr., placé 13 fr.; Friska, placé 8,50.

Prix des Dames. — Course attelée pour tous ânes au-dessus de 1^{re} 05. 1. Mon Espoir, 2. Figaro. Pari mutuel : Mon Espoir gagnant 7,50.

Grand Prix de Charbonnières. — Anes hongres et ânesses. 1. Friska, 2. Mon Espoir, 3. Gamin. Pari mutuel : Friska gagnant 58,50, placé 7 fr.; Mon Espoir, placé, 8,50; Gamin, 9 fr.

Prix Sainte-Luce. — Pour mules et mulets au-dessous de 1^{re} 35. 1. Charlot, 2. Pedro. Pari mutuel : Charlot, gagnant 9 fr., placé 6 fr.; Pedro, placé 8 fr.

Prix des Baigneurs. — Pour tous ânes. 1. Mon Espoir, gagnant 12 fr., placé 11,50; Roi Soleil, placé 43 fr.

Courses de Marseille.

Voici le résultat de la journée de dimanche, 10 juillet.

PRIX DU LITTORAL. — Arabes et anglo-arabes, 1,500 fr., 1,800 mètres environ. — 1. Beau Séjour, à M. L. Simian; 2. Saint-Jacques, à M. Dumaine.

PRIX DU CHATEAU. — A réclamer, 1,500 fr., 2,000 mètres environ. — 1. Sentilly, à M. P. Massot; 2. Fly.

PRIX SERPENTINE. — 2,000 fr., 2,400 mètres environ. — 1. Filou, à M. P. Massot; 2. Coronadora; 3. Sir Dorking.

PRIX DE MONTREDON. — Courses de haies. — A réclamer, 1,500 fr., 2,800 mètres environ. 1. Aricie, à M. Zafiropulo; 2. Le Drénit; 3. Donato.

PRIX DESSAI. — Course de haies. — 3,000 fr., 2,500 mètres env. — 1. Cluny II, à M. Ph. Sanlaville; 2. Lutin; 3. Mirabelle.

Courses de Paray-le-Monial.

Réunion des plus brillantes, le beau temps ayant attiré à l'hippodrome de la Varenne une affluence considérable de spectateurs.

Dans la course de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. M. Riant, montant Romarin, a fait une chute sans gravité au saut de la barre et le cheval de M. d'Ideville s'est foulé le pied, mais il a pu achever la course.

Voici les résultats de cette intéressante journée :

Prix de la Ville (trot monté et attelé, course exclusivement réservée aux éleveurs de l'arrondissement, distance 2,850 mètres, 800 fr. 8 engagés, 6 départs). — 1. Paskou, à M. Championnet, 5'7"; 2. Robinsonnet, à M. Rozet, 5'41"; 3. Violette, à M. Gondard, 5'42"; 4. Andriba, à Mme la marquise de Vivens. Pari mutuel : gagnant, 9,50; placé 8,50 et 8 fr.

Prix du Gouvernement de la République (trot monté), 1,200 fr. distance 3,200 mètres, 7 engagés, 6 départs. — 1. Quille-en-Bois, à M. de Chantemerle, 5'51"; 2. Questure, à M. Beauchamp, 5'54"; 3. Paray, à M. de Chantemerle, 6'4"; 4. Prairie, à M. Brivet, 6'0". Pari mutuel : gagnant, 5,50; placé, 9,50 et 17,50.

Prix de la Société sportive d'Encouragement (course plate au galop), 1,500 fr., distance 2,000 mètres. 4 engagés, 3 départs. — 1. Mercey, au marquis de Tracy; 2. Cora, à M. de Romanet; 3. Campaia, à M. Dugas. Pari mutuel : gagnant : 9,50.

Prix de la Varenne (trot monté). 1,500 fr., distance 3,200 m., course réservée aux chevaux de 3 ans. Engagés, 7; départs, 3. — 1. Ready, à M. Beauchamp, 5'25"; 2. Ritournelle, à M. Guyon, 5'45"; 3. Andriba, à la marquise de Vivens, 6'25". Pari mutuel : gagnant, 5,50.

Prix de la Société des steeple-chases de France, 6^e série (2,630 fr., distance 3,400 m.) Engagés, 16; départs, 4. — 1. Gardenia, à M. de Tracy; 3. Jongleuse, à M. de Montlivaut. Pari mutuel : gagnant, 11,50; placés, 8 et 9.

Prix de la Société d'encouragement du demi-sang (trot attelé), 6^e série; 1,500 fr., distance 3,200 mètres. Engagés, 15; départs, 7. — 1. Quote-Part, à M. Odéau, 6'2"; 2. Palmette, à M. Guyelet, 6'10"; 3. Questure, à M. Beauchamp, 6'15". Pari mutuel : gagnant, 9,50; placés 7 et 7,50.

Prix de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. (course de haie), hacks et hunters, gentlemen; 1,000 francs. Engagés, 7; départs, 4. — 1. Médor, à M. de Montlivaut; 2. Elsenour, à M. de Saint-Hilaire; 3. X..., à M. le baron d'Ideville. Pari mutuel : gagnant, 6,50; placé 7,50 et 42,50.

Courses de la Tour-du-Pin.

Dimanche, 17 juillet 1898, à 2 heures.

Prix du Gouvernement de la République. — 1,500 fr. offerts par le Gouvernement de la République, pour chevaux entiers et juments de demi-sang âgés de 3, 4 et 5 ans, nés et élevés dans la circonscription du dépôt d'étalons d'Annecy et montés au trot.

Prix de la Ville de la Tour-du-Pin et de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang. (Au trot attelé). 1,300 fr., dont 800 fr. offerts par la ville de la Tour-du-Pin, 500 fr. offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang au nom du Gouvernement de la République et un objet d'art, don de M. le Président de la République, pour tous chevaux âgés de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France, appartenant avant le 1^{er} janvier à des propriétaires domiciliés dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin et n'ayant pas au moment de la course déjà gagné, en prix de trot, une somme de 1,000 fr. en un ou plusieurs prix, entrées comprises.

Prix du Chemin de fer. — Course de haies. — (Handicap). 1,500 fr. dont 500 fr. offerts par la Compagnie P. L. M. et 200 fr. par la Ville de la Tour-du-Pin. Pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus.

1^{er} Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — Steeple-Chase Militaire. — 2^e série. Un Objet d'art ou d'utilité militaire, d'une valeur de 800 fr., offert au premier par la Société des Steeple-Chases de France.

Pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (*Chevaux d'officiers ou de troupe*) inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat, ou achetés par les Commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de Course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. — (Course de haies). 1,500 fr. offerts par la Société Sportive d'Encouragement, pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné 8,000 fr. en un ou plusieurs prix.

2^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — Steeple-Chase. — 6^e série. 2,600 fr. offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas jusqu'au moment de la course, gagné 15,000 fr. en un ou plusieurs Steeple-Chases, ni deux prix de 6^e série, ni un prix d'une série supérieure.

CHASSE



CHIENS

Exposition Canine de Dijon.

Terminant aujourd'hui la liste des récompenses, nous avons pensé qu'il serait intéressant pour nos lecteurs de connaître les rapports des juges chargés des classements. La Société canine du Sud-Est a adopté, on le sait, le système du juge unique et la lecture de ces rapports prouve tous les avantages de ce système.

Rapport de M. le comte E. de Montal, juge du groupe des chiens d'arrêt de races continentales.

Nous avons à juger 45 chiens continentaux : braques, épagneuls et griffons, nombre que, je crois, ce groupe n'avait encore jamais atteint, dans nos expositions de la Société canine du Sud-Est. Plusieurs de ces chiens étaient supérieurs, beaucoup étaient bons et nous n'avions que peu de vraies médiocrités. Aussi la tâche était-elle assez lourde et la présentation des chiens et des chiennes luttant dans la même classe était-elle loin de la simplifier.

Quatre braques Saint-Germain se disputaient la timbale, et jamais le mot : « à vaincre sans péril on triomphe sans gloire » ne fut plus vrai. Tom, à M. Dubouis, seul, en effet, était digne d'une récompense de première classe, bien que je l'aie trouvé encore alourdi, ce qui n'était pas pour améliorer ses aplombs des membres antérieurs. Le n^o 42, Pouff II, son fils, je crois, me plaisait bien davantage comme tête, n'ayant pas les fanons qui chargent Tom. Malheureusement les membres postérieurs et tout l'arrière-train étaient par trop défectueux pour me permettre d'accorder autre chose qu'une (M. H.).

Le n^o, 44 Mousquetaire, était bien construit, élégant, mais la tête était mauvaise et il tenait beaucoup plus en tout d'un pointer que d'un braque; c'est la raison qui m'a fait ne point le mentionner, bien que j'eusse eu plaisir à le faire, car il avait des qualités. Quant au n^o 43, braque Saint-Germain, topaze brûlé, selon le catalogue, il n'en avait que le nom.

Un braque bleu d'Auvergne, et un bon : Faust, à M. Brunel-Lecomte. Personnellement, je préfère l'ancien type et également la vieille robe que je trouve, si j'ose ainsi m'exprimer, sortant

plus de l'ordinaire, plus caractéristique. Mais puisqu'il en a été décidé autrement, je le regarde comme un très beau type du braque d'Auvergne nouveau; à peine me permettrai-je de dire que la croupe s'affale un peu et que j'ai trouvé ses coudes en dehors; l'âge peut bien n'y être pas absolument étranger.

Cinq *braques Dupuy*. *Cham*, le premier prix, est un assez bon chien dont la tête est bonne, heureusement beaucoup plus que les aplombs. Il marche mal et son gros fouet l'alourdit encore sur le derrière. Le n° 47, *Mac*, 2^e prix, m'aurait certainement convenu davantage, comme corps, mais la tête est loin de valoir celle de *Cham*. La truffe est déparée par du rose et son devant est faible. Le n° 49 ne m'a offert que peu des caractères du *Dupuy*. Le n° 50 est un jeune chien qui a d'assez jolies choses, mais est encore trop ficelle et bien que la nuance or soit permise pour les yeux du *Dupuy*, j'ai trouvé les siens trop clairs et loin d'avoir l'expression rêveuse qui est réclamée. Le n° 51 est une jolie chienne, un peu commune peut-être, mais avec un bon ensemble et méritant sa mention très honorable.

Un *braque du Bourbonnais*. *Léo*, bon animal, auquel je reprocherais seulement d'avoir le crâne un peu serré et de mauvaises épaules, ce qui ne m'a fait lui accorder qu'un 2^e prix, le considérant comme s'il concourait dans une nombreuse classe.

Huit *braques divers* que nous allons passer par ordre et qui, grâce à l'appoint des *braques de l'Ariège*, formaient une fort belle classe. Le n° 53 était absolument défectueux dans ses aplombs et, pour ce motif, ne pouvait prétendre à rien. J'en dirai autant du 54, bien que j'eusse eu du plaisir à le mentionner pour sa tête qui, bien qu'avec des lèvres trop minces pour ne parler que d'un défaut, avait cependant un certain caractère. Il est également, à mon avis, regrettable que M. Dubouis, grand amateur de chiens, propriétaire de ces deux bêtes, qu'il présentait comme vieux braques français, ne s'en soit point tenu à la vieille mode d'écourter la queue. *Rez*, en particulier, y aurait beaucoup gagné. Le n° 55 avait une tête trop grosse, un œil sanguinolent, était commun. Le n° 56, présenté comme *braque français*, n'en avait aucun des caractères. Le n° 57, *Cora*, 2^e prix, a un devant un peu étroit et moins de distinction et de type que le 58, premier prix, qui est, pour moi, le *braque de l'Ariège* le plus caractéristique que je connaisse. Le n° 59, présenté comme *braque espagnol*, est une chienne *braque navarraise* dont il m'a été permis de voir de très beaux exemplaires dans les pays basques et qui ont eu leur heure de célébrité. Malheureusement, la bête présentée n'était pas dans le type, petite, de mauvais aplombs, un mauvais rein, l'œil seul assez bien et encore trop bleuté, pas assez blanc; j'ai regretté de ne pouvoir pour cela la mentionner, car on dit du bien de cette race inconnue dans ces pays-ci. Le n° 60, 3^e prix, m'a donné lieu à discussion avec le n° 57, car je la préférerais comme aplombs, malheureusement la tête est un peu grosse, ronde et courte.

Sept *braques*, dans la classe des jeunes, briguaient la pomme. Le 63 était déjà dans la classe ouverte des braques, sous le n° 54. Le 64 dans celle des *Dupuy* sous le n° 50. Le 65, à qui j'accorde un deuxième prix, est la chienne qui a eu une *Mention T. H.* en classe ouverte sous le n° 51. *Porthos*, n° 61, premier prix, est un bon chien d'Auvergne, trop haut perché avec une croupe un peu défectueuse, mais ayant du caractère. Le 62 se trouvait forcément disqualifié par ses yeux de couleurs diverses et ayant comme robe les mêmes fautes que sa mère, le n° 59. Le n° 67 est une bonne petite chienne un peu roulée pour une *Dupuy*, avec une tête que je préférerais plus cassée, mais qui vaut sa mention très honorable.

Un *Pont-Audemer*, le n° 67 bis, qui n'en avait que le nom, mis au catalogue.

(A suivre.)

LISTE DES RÉCOMPENSES (Fin)

QUATRIÈME GROUPE. — Spaniels et Cockers. — Prix d'honneur (n° 12) : 50 francs offerts par le Spaniel-Club français, au propriétaire du plus beau spaniel (mâle ou femelle). *Chelmsford Chloe*, field spaniel à M. Prudhommeaux.

Prix d'honneur (n° 13) : 25 francs offerts par le Spaniel-Club

français au propriétaire du plus beau cocker ou field spaniel (mâle ou femelle). *Chelmsford Chloe*, field spaniel à M. Prudhommeaux.

Prix d'honneur (n° 14) : objet d'art, offert par M. L. Lemaigre, au propriétaire du plus beau field spaniel (mâle ou femelle). *Chelmsford Chloe*, field spaniel à M. Prudhommeaux.

45^e classe. — Clumber Spaniels (mâles ou femelles). — 1^{er} prix : *Rhône-Midget*, à M. Raymond P. Peyrac. — 2^e prix : *Claudian*, à M. Raymond P. Peyrac.

47^e classe. — Field Spaniels (mâles et femelles). — 1^{er} prix : *Chelmsford Chloe*, à M. Prudhommeaux. — 2^e prix : *Trumpington Don*, à M. Prudhommeaux.

48^e classe. — Cockers Spaniels (mâles et femelles). — 1^{er} prix : *Aboule*, à M. René Auger.

49^e classe. — Classe de couples, pour un couple ou une paire : *Water*, *Clumber*, *Sussex*, *Field*, *Cocker Spaniels*, appartenant à même propriétaire et engagés dans une classe ouverte. — **Prix spécial** : *Champion Trumpington Don et Chelmsford Chloe*, field spaniels à M. Prudhommeaux.

CINQUIÈME GROUPE. — Fox-terriers et Teckels (Bassets allemands). — **Prix d'honneur** (n° 15) : Médaille de vermeil, offerte par M. Lagarde, directeur de la maison « le Médailleur », au propriétaire du plus beau fox-terrier (mâle ou femelle). *Tam de Monruz*, à M. A. Chatelain.

Prix d'honneur (n° 16) : Médaille de vermeil offerte par la Société française du « Lysol » au propriétaire de la plus belle chienne fox-terrier. *Nell Rarity*, à M. B. Blanc.

Prix spécial : Médaille de vermeil offerte par le « Teckel-club français » au propriétaire du plus beau teckel (mâle ou femelle). *Zanker*, à M. Bouchard.

50^e classe. — Fox-terriers à poil ras (mâles). — 1^{er} prix : *Tam de Monruz*, à M. Chatelain. — 2^e prix : *Tych de Carita*, à M. le comte E. de Montal. — 3^e prix : *Espoir*, à M. R. de Salvette.

51^e classe. — Fox-terriers à poil ras (femelles). — 1^{er} prix : *Nell Rarity*, à M. Blanc. — 2^e prix : *Miss de Carita*, à M. le comte E. de Montal.

52^e classe. — Fox-terriers, à poil dur (mâles et femelles). — 2^e prix : *Trump of Roanne*, à M. Rochard.

53^e classe. — Teckels (bassets allemands, mâles). — 1^{er} prix : *Waldmann*, à M. Charles Bouchard.

54^e classe. — Teckels (bassets allemands, femelles). — 1^{er} prix : *Zanker*, à M. Charles Bouchard. — 2^e prix : *Matyschen*, à M. E. Meystre.

SIXIÈME GROUPE. — Levriers. — Prix d'honneur (n° 17) : Diplôme d'honneur au plus beau levrier (mâle ou femelle). *Kopeck II*, à M. Henri Lefebvre.

58^e classe. — Levriers à poil soyeux (russes), mâles et femelles. — 1^{er} prix : *Kopeck II*, à M. Henri Lefebvre.

SEPTIÈME GROUPE. — Chiens de berger. — Prix spécial : 50 francs offerts par M. le marquis d'Agrain au propriétaire du plus beau chien de berger de la Brie ou de la Beauce (mâle ou femelle). *Turc*, à M. Lefranc.

Prix d'honneur (n° 18). — Diplôme d'honneur au plus beau collie (mâle ou femelle). *Teufel*, à M. R. Salvette.

59^e classe. — Chiens de berger, race de la Brie (mâles et femelles). — 1^{er} prix : *Turc*, à M. Lefranc. — 2^e prix : *Baron*, à M. le comte de Tracy.

61^e classe. — Collies (mâles et femelles). — 1^{er} prix : *Teufel*, à M. R. de Salvette. — 2^e prix : *Scott*, à M. Paul Darantière.

HUITIÈME GROUPE. — Chiens de garde. Juge : M. P. Mulard. — **Prix d'honneur** (n° 19), 50 francs au plus beau chien du groupe (mâle ou femelle). *Beaufort*, mastiff à M. Marius Duché.

Prix spécial, un panier de 6 bouteilles de champagne Louis Roederer, offert par M. Maurice Chassard au propriétaire du plus beau dogue danois (mâle ou femelle). *Dona Sol*, chienne danoise à M. Mouillard.

Prix spécial, une médaille de vermeil offerte par M. Henri Durand, agent général pour la France de « Spratts Patent Limited » au plus beau grand danois (mâle ou femelle). *Dona Sol*, chienne danoise, à M. Mouillard.

Prix spécial, une médaille de vermeil offerte par M. Henri Durand, agent général pour la France de « Spratts Patent Limited » au plus beau Saint Bernard (mâle ou femelle). *Guido III*, à M. A. Chatelain.

70^e classe. — Bull-dogs, pesant moins de 12 kilos (mâles et femelles). — 1^{er} prix : *Cora*, à M. Joseph de Champ.

76^e classe. — Caniches (mâles et femelles). — 1^{er} prix (ex-aequo) : *Ralph*, à M. Eberlin. *Niouki*, à M. Joseph Adeleine.

77^e classe. — Loulous poméraniens (mâles et femelles). — 1^{er} prix : médaille d'argent. *Tobi*, à M. Clément.

77 classe, bis. — 1^{er} prix : *Blick-Speekt*, à M. Richard de Brev. — 2^e prix : *Neva*, à M. Meyer-Boggio.

79^e classe. — **Levrans** (mâles et femelles). — **1^{er} prix** : *Flora*, à M. Louis Devanne.

66^e classe. — **Saint-Bernard** (mâles et femelles). — **1^{er} prix** : *Guido III*, à M. A. Chatelain. — **2^e prix** : *Fripette*, à M. Bergier.

NEUVIÈME GROUPE. — **Chiens d'utilité, d'agrément, et de luxe**
Juge : M. P. Mulard. — **Prix d'honneur (n° 20)**, 50 francs au plus
beau chien du groupe (mâle ou femelle). *Queen*, chienne Toy-Ter-
rière, à Mme Rougemont.

Prix d'honneur (n° 21), diplôme d'honneur. *Ralph*, caniche royal,
à M. Eberlin.

Prix d'honneur (n° 22) : diplôme d'honneur. *Niouki*, caniche, à
M. Joseph Adeleine.

Prix d'honneur (n° 23) : diplôme d'honneur. *Flora*, levrette, à
M. Devanne.

62^e classe. — **Grands dancs** (mâles). — **1^{er} prix** : *Castor* à Mme
veuve Poncet. — **2^e prix** : *Stop*, à M. Edouard Jonchery. — **3^e prix** :
Zim, à M. Rasse.

63^e classe. — **Grands dancs** (femelles). — **1^{er} prix** : *Dona Sol*, à
M. Mouillard. — **2^e prix** : *Junon*, à M. Louis Moreau.

65^e classe. — **Mâtins et Mastiffs** (mâles et femelles). — **1^{er} prix** :
Beaufort, à M. Marius Duché. — **2^e prix** : *Thétis*, à M. Marius
Duché. — **2^e prix** : *Junon*, à M. Louis Devanne.

82^e classe. — **Petits Griffons**. bruxellois et autres (mâles et
femelles). *Dick*, à M. le comte Guillaume de Saint-Seine.

84^e classe. — **Toy-Terriers** (mâles et femelles). — **1^{er} prix** :
Queen, à M. Rougemont.

Le Président.

Comte E. de MONTAL.

Le Secrétaire général,
Victor AVER.

TIR AUX PIGEONS

Tir aux pigeons de Charbonnières.

Voici les résultats :

Dimanche, 10 juillet, le *Prix des Courses* a été partagé entre
M. Brasseur, Magnin et Couillet, 7/7 ; la quatrième place a été
partagée entre MM. Gazagne Joseph et Darnat 15/16.

La poule au doublé a été gagnée par M. Léo.

Les autres poules ont été gagnées ou partagées par MM.
Chavériat, Soubès, Lablatinière, André, Jasigi, comte de
Longueil, Poizat, Chalandon, Anglois, Déségrivais, Sam,
Charat, Andremaisse, Smith, Ritton et Black.

PROGRAMME DE LA SEMAINE :

Dimanche, 17 juillet à 2 heures 1/2. — **Grand Prix du Casino.**
10,000 francs. Handicap à 7 pigeons. Entrée : 50 francs.

2 pigeons manqués mettent hors concours.

Le premier recevra 1,000 fr. et 20 0/0 sur les entrées ; le
deuxième recevra 500 fr. et 20 0/0 sur les entrées ; le troisième
recevra 300 fr. et 15 0/0 sur les entrées ; le quatrième recevra
100 fr. et 15 0/0 sur les entrées ; le cinquième recevra 15 0/0 sur
les entrées.

Judi, 21 juillet, à 2 heures 1/2. — **Prix de la Demi-Lune,**
10,000 francs Handicap, 7 pigeons. Entrée : 25 francs.

2 pigeons manqués mettent hors concours.

Le premier recevra 150 fr. et 40 0/0 sur les entrées ; le deu-
xième recevra 100 fr. et 30 0/0 sur les entrées ; le troisième
recevra 50 fr. et 15 0/0 sur les entrées.

Tir aux pigeons de Spa

Lundi, 4 juillet. — *Prix de Creppe*, 500 fr. et un objet d'art,
pigeon à 26 mètres. 1^{er} Marquis du Chasteler 12/12 gagne
50 fr. et l'objet d'art ; 2. M. Duperron 11/12.

D'autres poules ont été gagnées par le marquis du Chasteler
et le comte J. de Liedekerke.

Mardi, 5 juillet. — *Prix de Desnié*, handicap, 1,000 fr., 4 pigeon,
5 tireurs. 1^{er} Stanley Pearce 25 mètres et Mouton 27 mètres,
10/10 ; 3. Duperron 25 mètres, 9/10.

D'autres poules ont été gagnées par MM. Mouton, Duperron,
et le comte J. de Liedekerke.

Vendredi 8 et samedi 9 juillet. — *Grand Prix du Pouhon*,
handicap, 10,000 fr., 12 pigeons, 58 tireurs. MM. Stanley-Pearce,
M. Morali, 26 m. et Riva, 24 m., partagent 9,400 fr. 12/12 ;

MM. Franck, 25 1/2 m. et Mouton, 27 1/2 m. partagent
600 fr. 12/13.

Vendredi. — Poule réglementaire. Un pigeon à 27 m. 40 fr.,
21 tireurs. MM. le vicomte G. de Beughem et Asti partagent
750 fr. 6/6.

Samedi. — Poule réglementaire. Un pigeon à 27 m. 40 fr.,
MM. le vicomte G. de Beughem et Journu, partagent 720 fr. 10/10.

TIR

LE CONCOURS DE MARSEILLE

Voici le texte de la demande de subvention adressée à
l'Etat par la *Patriote de Marseille* :

Marseille, le 20 juin 1898.

A M. le Ministre de l'Intérieur, Paris.

Monsieur le Ministre,

La Société de tir, la *Patriote de Marseille* a recours à votre
haute bienveillance pour solliciter l'appui de l'Etat pour le
grand concours de tir national et international qu'elle se
propose d'organiser à Marseille en mai-juin 1899. Ce concours
dont le but éminemment patriotique n'échappera pas à votre
haute compétence a déjà acquis en principe l'appui de la ville
de Marseille qui a émis un vote de subvention de 50,000 (cin-
quante mille francs, le 25 janvier 1898. Le Conseil général des
Bouches-du-Rhône a également voté en principe une subven-
tion de 20,000 (vingt-mille) francs dans sa séance du
26 avril 1898.

Ces votes de principe ne demandent pour se réaliser que
l'intervention de l'Etat et nous ne doutons pas, Monsieur le
Ministre, que grâce, à vous, les Chambres ne soient saisies
avant les vacances parlementaires de la demande de subven-
tion de la somme de 100,000 (cent mille) francs, que nous solli-
cions comme part contributive de l'Etat pour ce concours,
dont nous nous permettons de vous énumérer brièvement les
avantages et dont vous pourrez voir immédiatement les chances
de succès et les garanties de bon fonctionnement.

Nous avons voulu tout d'abord établir ce concours de tir sur
des bases absolument nouvelles, afin d'attirer un grand
nombre de Sociétés, tant de France que de l'étranger, pour
que cette affluence extraordinaire de tireurs amène, comme
c'est notre plus cher désir, dans le Midi et, plus particulière-
ment dans la XV^e région la création de nombreuses sociétés de
tir dont le but est de préparer la jeunesse au service militaire
et permettre aux anciens soldats de ne point perdre les doc-
trines et les traditions du régiment.

Pour cela, nous avons fait appel, à nos frais, à toutes les
sociétés de tir de France dont à l'heure actuelle, nous avons
reçu 168 adhésions (1). Nous espérons sous peu en recevoir
tout autant, sans compter celles des sociétés de tir étrangères
auxquelles nous allons immédiatement faire appel.

Nous avons fait ressortir à toutes les sociétés de tir fran-
çaises et nous attirons spécialement votre attention sur ce
point, c'est qu'en outre des avantages offerts aux tireurs par le
programme dont ci-joint l'avant-projet, l'excédent des recettes
que nous prévoyons assez considérable, en égard aux adh-
sions reçues en si peu de temps, sera réparti entre les tireurs
des sociétés françaises au prorata de la distance kilométrique
parcourue pour prendre part à ce concours (voir extrait du
règlement annexé à l'avant-projet, les tireurs marseillais
exclus de cette répartition).

Les 17,000 francs de subvention des pouvoirs publics et les
souscriptions publiques que nous escomptons seront affectés

(1) Nous avons publié déjà une partie de ces adhésions, nous
publierons les autres dans un prochain numéro. (Réd.)

intégralement en prix. Le fonctionnement financier du concours qui doit avoir une durée de douze jours, du 11 au 22 mai 1899 inclus, sera soumis au contrôle d'une commission désignée par les sociétés adhérentes. Le contrôle et la répartition des excédents de recettes présenteront donc toutes les garanties d'impartialité et d'honnêteté désirables, de façon à ne donner nature à aucune critique, si faible qu'elle soit.

Nous vous annexons, ci-joints, les plans du concours, ainsi que le budget provisionnel tel que nous pouvons le prévoir, sans exagération, à l'heure actuelle et nous espérons que les recettes dépasseront de beaucoup nos prévisions.

Ne poursuivant que la réalisation d'un but d'utilité publique, la « Patriote de Marseille » a pu attirer sur ses travaux les sympathies les plus bienveillantes et obtenir les subventions de la ville de Marseille et du département des Bouches-du-Rhône, il vous appartient à vous, Monsieur le Ministre, que les efforts qu'elle a faits pour l'organisation de ce concours ne soient pas perdus et que la nation profite des bonnes volontés qui se sont unies pour le bien et la grandeur de la patrie française.

Pour cela, nous avons compté non seulement sur l'allocation de la somme de 100,000 francs que nous désirerions obtenir comme part contributive de l'Etat, mais encore, Monsieur le Ministre, nous avons espéré que vous voudrez bien saisir les Chambres, le plus tôt possible et avant les vacances parlementaires, de notre demande de subvention. L'organisation d'un concours exige en effet pour sa bonne réussite que les subventions escomptées soient accordées longtemps avant sa fixation pour que le programme soit établi bien avant le concours et attirer ainsi plus longtemps à l'avance l'attention des sociétés de tir sur les avantages offerts par cette manifestation patriotique.

Par la répartition de l'excédent des recettes, les diverses subventions publiques affecteront le caractère d'un encouragement donné avec l'aide du gouvernement, à toutes les sociétés de tir de France.

Persuadés, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien prendre en sérieuse considération les travaux et le but poursuivi par la « Patriote de Marseille », que vous en apprécierez la haute signification et le but patriotique;

Assurés par avance de votre haut et bienveillant appui pour l'organisation de ce concours de tir dont vous aurez vu tous les avantages qu'en peut retirer le pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses et dévouées salutations.

Pour le Conseil d'Administration :
Le Président, G. FILLIAT.

Voici le budget provisionnel dressé par la « Patriote » :

Recettes. — *Subventions* : de l'Etat, 100,000 fr.; de la ville (votée) 50,000 fr.; du département (votée), 20,000 fr.; *Dons et souscriptions* 8,000 fr.; *ventes des tickets de tir*, 120,000 fr.; *Livrets de tir*, 2,000 fr.; total 300,000 fr.

Dépenses. — *Installations* : Pavillons, clôtures, divers, 30,000 fr.; ciblerie, tranchée, sonnerie électrique, etc., 25,000 fr.; total 55,000 fr.

Prix et primes : 1^{re} catégorie : 62,000 fr.; 2^e : 35,000 fr.; 3^e : 33,000 fr.; 4^e : 24,000 fr.; 5^e : 7,000 fr.; 6^e : 10,000 fr.; 7^e : 4,000 fr.; 8^e : (objets); 9^e : 2,000 fr.; 10^e : 2,000 fr.; 11^e : 3,000 fr.; total : 182,120 fr.

Primes de cartons : 28,000 fr.

Personnel : de tir, 8,000 fr.; classement, 3,000 fr.; secrétaires, 3,000 fr.; divers, 500 fr.; total : 14,500 fr.

Frais généraux : imprimés, secrétariat et tir, 4,000 fr.; publicité, 6,000 fr.; imprimés pour cibles, 2,000 fr.; affranchissements, 2,500 fr.; total : 14,500 fr.

Dépenses diverses : frais de réceptions, 2,500 fr.; coin de la médaille, 3,000 fr.; imprévu, 380 fr.; total : 5,880 fr.

Total général des recettes..... 300,000 francs
Total général des dépenses..... 300,000 —

Nous avons publié, dans notre numéro du 19 mars, une première liste de 59 sociétés ayant envoyé leur adhésion au

concours. Voici une deuxième liste de 113 sociétés, ce qui porte à 172 le nombre des adhésions recueillies à ce jour :

Toul (Meurthe-et-Moselle), Société mixte.
Toulon (Var), Société des concours interscolaires.
Toulon (Var), Pro Patria, société de tir.
St-Nazaire (Loire-Inférieure), La Nazairienne (société mixte).
Privas (Ardèche), Société mixte du 119^e territorial.
La Salvetat-sur-Agout (Hérault) Société mixte.
Digne (Basses-Alpes), Tir national de Digne, société civile.
Château-Gontier (Mayenne), Société mixte.
St-Cyr au Mont-d'Or (Rhône), les Tireurs du Mont-d'Or, Société civile.
Vayres (Gironde), Société civile.
Bayonne (Basses-Pyrénées), Société mixte du 142^e territorial.
Lyon (Rhône), Les Volontaires Croix-Roussiens, société de gymnastique et de tir.
Lyon (Rhône), Les Touristes Lyonnais, société de gymnastique de tir.
Argenteuil (Seine-et-Oise), Société civile.
Lyon (Rhône), Excursionnistes Lyonnais, société gymnastique et tir.
Nancy (Meurthe-et-Moselle), Société civile de tir.
Besançon (Doubs), Société mixte du 54^e territorial.
Lusignan (Vienne), Société de tir du canton de.
Toulouse (Haute-Garonne), Municipale gymnastique et tir.
Nice (Alpes-Maritimes), Société mixte du 144^e territorial.
Dax (Landes), Société mixte de tir.
Foix (Ariège), Société mixte de tir.
Rouen (Seine-Inférieure), les Carabiniers Rouennais, société civile.
Paris (Seine), Société de tir du VII^e arrondissement.
Paris (Seine), Syndicat des Tireurs-Français.
Lyon (Rhône), L'Eclair, société de gymnastique.
Nantes (Loire-Inférieure), Société de tir de.
Blandecques (Pas-de-Calais), Les Carabiniers de.
Libourne (Gironde), Société de gymnastique et tir.
Paris (Seine), L'Asile de Montreuil, société de tir.
Blamont (Meurthe-et-Moselle), Société Territoriale de tir.
Bar-le-Duc (Meuse), Société civile.
Bar-le-Duc (Meuse), Ecole de tir de l'Armée Territoriale.
Auxerre (Yonne), Société auxerroise d'instruction militaire.
Albi (Tarn), Société mixte de tir du 128^e Territorial.
Nîmes (Gard), Société des Tireurs du Gard.
Avallon (Somme), Société de tir d'Avallon.
Lyon (Rhône), La Martiale, Société de tir.
Auray (Morbihan), La Celtique, société de tir.
Reims (Marne), La Sentinelle, Société de tir et gymnastique.
Bethenville (Marne), La Sentinelle de, Société de tir.
Chaumont (Haute-Marne), Société de tir de.
Lyon (Rhône), Société territoriale.
Conflans Ste-Honorine (Seine-et-Oise), L'Avant-Garde.
St-Denis (Seine), Société de tir régional.
Urcel (Aisne), Société l'Espérance.
St-Julien (Côte-d'Or), Les Tireurs Beaujolais.
Lyon (Rhône), Société l'Alsace-Lorraine.
St-Seine-L'Abbaye (Côte-d'Or), Société civile.
Crécy-s-Serre (Aisne), Société civile.

(A suivre)

COMMUNICATIONS

Société de Tir de l'Armée Territoriale. — Dimanche 17 juillet, dernières séances d'exercices au stand des Tireurs du Rhône, pour la clôture des tirs réglementaires gratuits du concours du mois. Le grand concours de fin d'année se verra le 7 août prochain, dans le nouveau stand de la garnison au Grand-Camp.

Résultats à ce jour du concours mensuel : Fusil. — MM. Martinez, 2. Haure-Placé, 3. Fleury, 4. Grand, 5. Lacroix, 6. Bise, 7. Lafay, 8. Genetier, 9. Janin.

Société des Tireurs du Rhône. — Dimanche, 24 juillet, 1 heure, séance de l'Ecole de Tir pour les jeunes gens français de 17 à 21 ans.

Les théories seront faites par des instructeurs militaires. Les exercices pratiques, les théories et les munitions sont gratuits.

Instruction préparatoire pour l'obtention du diplôme militaire spécial. Il est rappelé que le classement se fera sur l'ensemble des tirs de l'année et qu'il y a intérêt pour les élèves de l'Ecole de Tir à assister régulièrement à chaque séance. Le quatrième dimanche de chaque mois quel que soit le résultat de leurs tirs antérieurs.

Société de Tir de Lyon. — MM. les sociétaires qui désirent

prendre part au Tir fédéral de Neuchâtel peuvent, dès à présent, retirer leur feuille de route à demi-tarif au bureau de la Société, 9, rue du Garet.

♣ Dimanche, 17 juillet, le matin, exercices de tir des sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche; l'après-midi, tir aux cartons réservé aux sociétaires.

L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

Société de Tir de Beaune. — 17^e Grand Concours annuel, 1898.

— Résultats du concours.

Tir de sections. — 1^{er} prix : Carabiniers de Paris, 204 points; 2^e, Société de Tir de Lyon, 200; 3^e, Société de Tir de Meursault, 190.1; 4^e, Société de Tir de l'Armée territoriale de Lyon, 189; 5^e, Société mixte de Tir de Chalon-sur-Saône, 189.

Carabines de précision, distance : 200 mètres. — 1^o Au point Maximum : 120 points. — 1^{er} prix : MM. Comte des Ligneris, Bressolles, 39, 39, 38, 116 points; 2^e, Cavadini, Paris, 39, 39, 38, 116 points.

2^o Au centre. — 1^{er} prix : MM. Lardin, Paris, 171 degrés; 2^e, Moreau, Beaune, 252 degrés.

Primes d'honneur. — 1^{re} prime : MM. Comte des Ligneris, Bressolles, 75 mouches; 2^e, Cavadini, Paris, 40; 3^e, Violet, Issy, 32.

Série spéciale, plus petite série, toutes balles en cible. — Grand d Villeurbanne.

Armes nationales, distance : 300 mètres. — 1^o Au point. Maximum : 73 points. — 1^{er} prix : MM. Lecoq, Paris, 71 points; 2^e, Chanson, Beaune, 70 points.

2^o Au centre. — 1^{er} prix : MM. Colomb, Meursault, 207 degrés; 2^e, Theuriet, Saint-Seine, 287 degrés.

Primes d'honneur. — 1^{re} prime, MM. Titard, Meursault, 84 mouches; 2^e, de Massiac, Dijon, 65; 3^e, Paris, Dijon, 63.

Série spéciale, plus petite série, toutes balles en cible. — Légrand, à Lons-le-Saunier.

Armes libres, distance : 75 mètres. — 1^o Au point. Maximum : 120 points. — 1^{er} prix, MM. Violet, Issy, 120 points; 2^e, des Ligneris, Bressolles, 119 points.

2^o Au centre : — 1^{er} prix, MM. des Ligneris, Bressolles, 16 degrés; 2^e, Perrier, Lyon, 48 degrés.

Primes d'honneur. — 1^{re} prime : MM. des Ligneris, Bressolles, 137 mouches; 2^e, Lardin, Paris, 64 mouches.

Série spéciale, plus petite série, toutes balles en cible. — M. Grand, Lyon.

Tir au centre limité. — 1^{er} prix : MM. Prosper Meyr-Boggio, Dijon, 180; 1^{er} bis, Grenier, Beaune, 237.

Cible des Sociétaires. — 1^{er} prix, MM. Labet Emile, Beaune, 460; 2^e, Viturat, Beaune, 1978.

Cible réservée aux Sociétés de la ville. — 1^{er} prix, MM. Drain Antonin, Harmonie, 49; 2^e, Cachat, Côte-d'Or, 38.

Cible réservée aux Ecoles de la ville. — 1^{re} section : 1. MM. Des sarsins, collège Monge, 49; 2. Lechapt, école de viticulture, 49.

2^e section : 1. Bullier, école de viticulture, 49; 2. Vuillaume Camille, école communale, 47.



ROWING

SOCIÉTÉ DES RÉGATES MACONNAISES

Régates Internationales du 10 juillet.

Un temps qui aurait été superbe, sans le vent assez violent qui gênait un peu les rameurs, favorisait la réunion très intéressante tant au point de vue du nombre d'équipes engagées qu'à celui d'arrivées disputées.

Tous ceux qui suivent les régates (et ils sont nombreux) portaient surtout leur intérêt sur la course à quatre seniors où l'on voyait, pour la première fois dans notre région, nos équipes lutter contre celles du Nord : Boulogne et Roubaix et, après ce qui s'était passé le dimanche précédent à Villevert-Neuville, on était en droit d'attendre une lutte superbe entre l'équipe de l'Union Nautique de Lyon et celle du Cercle de l'Aviron.

Les spectateurs n'ont pas été trompés dans leur attente; la course, bien menée, a présenté un réel intérêt pendant toute sa durée.

Les tribunes présentaient aussi un intérêt, moins sportif peut-être, mais attrayant tout de même. Elles étaient, garnies pour ne pas dire bondées, par l'élite de la population mâconnaise; l'élément féminin dominait et leur donnait l'aspect d'un parterre fleuri.

Dans la tribune officielle on remarquait les présidents et délégués des Sociétés engagées.

Le jury était ainsi composé :

Président : M. Margue, de la S.R.M.; secrétaire : Mignot, de la S.R.M.; juge arbitre : Legros, secrétaire de la Fédération française; juge à l'arrivée : Besagni de la S.R.M.; starter : Coulon, de la S.R.M.; chronométrateur : Mazuir, des Régates Mâconnaises.

Toutes les épreuves se sont disputées sur 1,800 mètres la ligne droite.

Voici les résultats :

I. — 1 rameur (Senior) : 5 inscrits en ligne. — 1 Kiki (Laurent U.N.L. — 2. Graine de Lin (Saive), R.L. — 3. Edlitham (Guillon), U.N.L. — N.P. Pierrot R.L. et Salade C.N.L.

Dès le départ, Saive et Guillon, avantagés par leurs numéros, prennent la tête; à 400 mètres, Saive a une longueur sur Guillon qui en a autant sur Laurent et Michaud, Soubeyran reste en queue, celui-ci parvient à se remettre à hauteur de Guillon et, par son manque de direction habituel, le gêne un peu. Saive conserve toujours son avance malgré les efforts désespérés de Laurent qui finit, cependant, par le rejoindre à l'arrivée et le battre péniblement d'une 1/2 longueur.

Temps : 1^{er} 6' 34"; 2^e 6' 38"; 3^e 6' 45".

Betting : Kiki, gagnant : 5 fr. 50, placé : 6 fr. 50 : Graine de Lin. — P. 20.50.

II. — 2 rameurs débutants : 7 inscrits : 6 en ligne. N.S.P.P. Pistache des régates lyonnaises.

1^{er} Improvisé C.A.L. (Creuzet et Dulac); 2. Rat-Mort C.A.L. (Clerc et Barut); 3. Etudiante, S.R.M. (Ettel et Fraisse). — N. P. Qu'en dis-tu, R.L.; Patache II (S.N.V.) et Excursionniste (R.M.).

Après un faux départ, les débutants se remettent en ligne. Les deux équipes du Cercle de l'Aviron et Excursionniste partent en tête au signal du starter; Etudiante part plus doucement et se trouve à une longueur des trois autres, à 200 mètres cependant elle se reprend un peu et, à la longue, parvient à passer sa petite sœur Excursionniste. L'ordre à l'arrivée reste le même, malgré un enlevage très dur fourni par Etudiante qui menace Rat-Mort, mais ne peut faire mieux que finir à une longueur.

Le second, Rat-Mort, se trouvait à 2 longueurs d'Improvisé.

Temps : 1^{er} 7' 13"; 2. 7' 17"; 3. 7' 22".

Pari-Mutuel Improvisé G. 36 fr.; P. 9 fr.; Rat-Mort P. 6 fr. 50

III. — 4 rameurs (Juniors) : 4 inscrits en ligne; 1^{er} Vagabonde, du C.A.L. (Monnier, Gabardini, Ailloud et Lallaimode); 2. Peut-être, du Rowing-Club Castillonnais (Lumière, Dumail, Dubourdieu et David); 3. Voraces, de la S.R.M. (Légrand-Brignon, Voyard Leautier. — N.P. Paimpolaise, de l'U.N.L. (Chavirée).

Cette course donne lieu à deux départs, Paimpolaise ayant chaviré à 1.000 mètres du départ. Elle ne se remet pas en ligne.

Au signal du starter, les trois équipes qui restent partent bien, Vagabonde ayant une légère avance sur les deux autres équipes qui se talonnent pendant 600 mètres, Vagabonde augmentant toujours son avance arrive première, malgré l'enlevage superbe de Castillon qui, hésitant à donner un dernier coup d'aviron arrive second à 2 mètres de Vagabonde. Voraces, qui a embardé tout le long du parcours finit à 3 longueurs.

Temps : 1. 5' 40"; 2. 5' 42"; 3. 5' 59".

IV. — 2 rameurs (Seniors) : 5 inscrits, 4 partants : 1. Serpentin, Emulation nautique de Boulogne (Vanheckkhoët frères); 2. Congo, du Cercle de l'Aviron de Roubaix (Delchambre et Florin); 3. Réséda, de l'U.N.L. — N.P. On y va, du Rowing-Club Castillonnais, par suite de l'abandon des deux dernières équipes

nommées, la lutte se trouve circonscrite à l'arrivée entre Boulogne et Roubaix. Boulogne gagne facilement de 3 longueurs sur Roubaix; Réséda, qui finit pour le 3^e prix, arrive à 5 longueurs de Roubaix.

Temps : 1. 6' 21"; 2. 6' 27"; 3. 6' 50".

V. — 1 rameur (Junior) : 6 inscrits 3 partants; 1. Salade, du Club Nautique de Lyon (Soubeyran); 2. Pierrot, des Régates Lyonnaises (Michaud); 3. Frou-Frou, des Régates Mâconnaises. (Dussauge), Salade et Pierrot se passent et se repassent mutuellement; Frou-Frou se trouve à 2 longueurs de ceux-ci. Rien de bien saillant jusqu'à l'arrivée où Salade veut absolument aborder la tribune du jury, Pierrot le laisse courtoisement passer devant lui sans essayer de lutter pour la première place.

Temps : 1. 6' 32"; 2. 6' 36"; 3. 6' 48".

VI. — 4 rameurs (Seniors) : 5 inscrits, 5 partants. Cette course, le clou de la réunion, a été gagnée par Confetti, de l'Emulation nautique de Boulogne, après une belle lutte pour la seconde place entre La Faridondon, de l'Union Nautique de Lyon et Soyeuse, du Cercle de l'Aviron de Lyon. La première garde l'avantage. Grâce à l'Abandon, de Roubaix, qui stoppe à 50 mètres de l'arrivée, Soyeuse prend la troisième place.

Temps : Confetti, 5' 39"; La Faridondon, 5' 43"; Soyeuse, 5' 45".

VII. — 2 rameurs (Juniors) : 7 inscrits, 4 en ligne: 1. Dormeuse, C.A.L. (Monnier-Gabardini); 2. Attendez-nous, Castillon (Lumière, David); 3. Poil aux Pattes, S.R.L. (Bastener, Decolonge); N.P. les Fluets, du C.A.L. abandonné. Castillon, qui vient de fournir sa course de 4 seniors, fait preuve de beaucoup d'énergie en arrivant deuxième à une longueur et demie de Dormeuse, arrivée première; le troisième à 3 longueurs de deuxième.

Temps : 1. 6' 31"; 2. 6' 38"; 3. 6' 50".

VIII. — Yoles de mer, 4 rameurs : 6 inscrits en ligne : 1. Fée Printemps, U.N.L.; 2. Sans Secourse, C.A.L.; 3. Laulette, Société Nautique de Villefranche.

Non placés : Etudiant et Sans Peur, des R.M. et Quand-Même, des R.L.

On a particulièrement remarqué l'entrain de ces débutants dont les bateaux groupés arrivent à quelques mètres les uns des autres.

Temps : 1. 6' 26"; 2. 6' 29".

IX. — 8 rameurs de pointe : 4 inscrits, 3 en ligne : 1. Marjo, de l'U.N.L.; 2. le Cocon, du C.A.L.; 3. Mixte, Cercle de l'Aviron de Roubaix et Régates Mâconnaises.

Course menée très vivement. Le Cocon dans un enlèvement surprenant, essaye de prendre la première place, mais il ne peut gagner arrivant en retard d'une seconde.

Temps : 1. 5' 18"; 2. 5' 19"; 3. 5' 23".

UNE RÉUNION DES SPORTS

Depuis plusieurs jours, il est question de grouper trois ou quatre sociétés lyonnaises de différents sports et de former un club, un centre de réunions pour ces sociétés, qui conserveraient néanmoins leur indépendance, leur autonomie, leurs statuts et leurs règlements. Ce centre éminemment sportif permettrait d'établir des rapports suivis entre jeunes gens du même monde pratiquant un ou plusieurs sports.

Ce groupement serait probablement dénommé *Réunion lyonnaise des Sports*; son avantage, on l'entrevoit bien vite, serait de mettre à la disposition des sociétés unies et de leurs membres un local commun, où, à toute heure de la journée, on pourrait lire les journaux, faire sa correspondance, convoquer les comités et commissions,

préparer enfin des réunions sportives intéressantes pour lesquelles ces sociétés s'encourageraient réciproquement et se prêteraient mutuellement assistance.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette idée, car, tout en diminuant les frais généraux de chacune de ces sociétés et en mettant à leur disposition des salles que l'on ne trouve guère que le soir au café où les dépenses, sont le plus souvent, obligatoires, la *Réunion Lyonnaise* ferait bien vite des adeptes nouveaux. faciliterait aussi aux membres de ses sociétés certaines incursions dans les sports qu'ils n'ont pas eu l'occasion de pratiquer. Les relations et les résultats qui découleraient nécessairement de cette *Réunion* et de la fréquentation de chaque jour sont un gage du succès de cette heureuse association.

Comme le développement et la pratique de tous les sports est le but principal de cette *Réunion*, on se bornerait, pour débiter, à aménager simplement une grande salle de réunion et de lecture réservée à certains jours pour chacune des sociétés, un salon serait également toujours à la disposition des comités et des commissions désirant tenir séance.

Voilà, dans ses grandes lignes, tel que nous avons pu le surprendre, le projet qui est à la veille d'être réalisé, grâce à des dévouements, des compétences et une entente qui n'ont d'autres mobiles que l'amour des sports.

Lyon-Sport est en vente à PARIS au kiosque 50, 2, Boulevard Montmartre



CYCLISME

COURSES ET RÉUNIONS

Le Cyclophile Vaisois à la Tête-d'Or. — Très belle journée à l'actif de la Société. Les championnats vitesse avaient attiré au vélodrome, fort bien décoré pour la circonstance, une foule choisie et des plus élégantes. L'élément féminin dominait et donnait à la réunion, par l'éclat de ses toilettes claires, une note charmante.

Le vélodrome était bondé comme aux grands jours. C'est avec un intérêt des plus vifs que le public a suivi les différentes épreuves très sportives, d'ailleurs, et très bien menées, et c'est avec enthousiasme qu'il a acclamé les champions de la Société.

La fanfare l'« Echo de Vaise », sous l'habile direction de M. Weber, prêtait son concours, et, pendant toute la réunion nous a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Une superbe palme lui a été offerte par M. Perdrix, le sympathique et dévoué président du C. V. Remercions ce dernier, ainsi que son Conseil d'administration, de l'accueil charmant qui nous a été fait; nous les félicitons vivement de la belle organisation des courses et du lot vraiment supérieur des coureurs mis en ligne.

Le jury était composé de MM. Brunier, du C. L., président; Famin, du V. O.; Vopelius, du V. C. L., secrétaire; Roche, du F. P., starter; J. Combet, du V. O.; Crouzet, du B. L., juges à l'arrivée; Cimon, Humbert et Louis Collet, délégués aux coureurs; Gros, Mélinand, Joannon, J. Collet, commissaires aux virages.

Dans la soirée, le bal-banquet amical au cours duquel a été remise une bague offerte par ses amis à M. Humbert, capitaine de route du C. V. pour le dévouement infatigable déployé.

Remarqué au Vélodrome, M. le colonel des Garets.

Au bal très animé et qui a duré jusqu'à minuit assistaient : M. Ballet-Gallifet, adjoint au maire de Lyon et M. Claudius Blanc, conseiller municipal.

Une quête ayant produit la somme de 10 fr. a été remise entre les mains de M. Blanc, conseiller municipal, président de la Société les « Amis de l'Instruction » à Vaise.

Les courses commencent à 2 h. 1/4 et ne se terminent qu'à 6 h. 1/2 sans interruption.

Voici les résultats :

Course Amateurs 2,000 m. — Finale : 1. Zozo, 4'16" 4/5 ; 2. Merrier ; 3. Ferlat. Cette course bien menée par Zozo de plus en plus en forme lui revient sans beaucoup de peine.

Course Vétérans, 1,000 m. — Finale : 1. Morel, 1'41" 4/5 ; 2. Mélinand ; 3. Gersbach. Très joli train pour des vétérans.

Championnat du C. V., 1,000 m. — Finale : 1. Michel, 4'46" 2/5 ; 2. Ekerlin ; 3. Stéphane Blanc. Michel, en bon coureur, se fait emmener, et malgré la belle défense de ses deux adversaires les passe au poteau.

Championnat d'honneur, 2,000 m. — 4 partants. 1. J. Michel, 3'48" 2/5 ; 2. Joannon ; 3. Ekerlin. Train assez lent au départ, mais il s'accélère bientôt, Ekerlin essayant un démarrage ; Michel reste en deuxième position derrière Joanne, qui mène, au 3^e tour, le passe au dernier virage et ne peut être rejoint. L'arrivée se fait dans cet ordre.

Championnat Tandem, 2,000 m. — 1. Joannon-Ekerlin, 3'51" 3/5 ; 2. Carbonnet-Michel. L'équipe Joannon prend la tête, mène constamment, et arrive assez facilement de plus d'une longueur.

Course de demi-fond 15 kil., avec entraîneurs. — 1. Joannon, 23'2" 3/5 ; 2. Ekerlin ; 3. Blanc. La course est revenue à Joannon par deux tours d'avance sur ses adversaires malgré leur énergique défense. Très belle course mettant en ligne des coureurs de demi-fond de classe supérieure qui avec de l'entraînement arriveront à un beau résultat.

Après chaque finale, le champion, applaudi par ses amis, recevait une palme, décernée d'une façon très gracieuse par les dames en fraîches et claires toilettes que l'on admirait dans la tribune d'honneur.

NIPRAT.

L'Union vélocipédique de France à Villefranche. — L'Union vélocipédique de France donnait dimanche dernier, sa 2^e épreuve de cent kilomètres pour le brevet-livret militaire, épreuve qui, chaque année, provoque la présence de nombreux adeptes de la pédale. Dimanche, il y avait 45 coureurs.

Le départ avait lieu de Villefranche, avec virages à Lissieu et à Mâcon. Arrivée à Villefranche, café Faissat, porte de Belleville.

Voici l'ordre d'arrivée :

1. Bacon, 3 h. 24'. — 2. Lapiere, 3 h. 29'. — 3. Bruyas, 3 h. 33' 23". — 4. Benedetti, 3 h. 33' 24". — 5. Lhopital, 3 h. 43'. — 6. Pinet, 3 h. 56' 8". — 7. Issalène, 3 h. 57' 8". — 8. Lapalus, 3 h. 57' 13". — 9. Defélix, 4 h. 13'. — 10. Moullet, 4 h. 19'. — 11. Béguin, 4 h. 29'. — 12. Antonini, 4 h. 31'. — 13-14. Montantème et Magnin, 4 h. 41". — 15. Bourbon, 5 h. 1'.

À côté de l'épreuve classique des cent kilomètres, il y en avait une spéciale pour les machines multiples.

Deux engagements s'étaient produits pour cette course : Larochette-Geoffray et Perret-Perrard.

Cette dernière équipe abandonne à quelques mètres du départ par suite d'une avarie de machine. Larochette-Geoffray couvrent la distance en 3 h. 10'.

Les bureaux de contrôle étaient ainsi composés : Villefranche. — MM. Lagane, chef consul à Lyon ; Tissier, chef-consul à Odenas ; Méziat, chronométrateur officiel de l'U. V. F. ; Darbon,

du Vélo-Club caladois ; Lissieu. — MM. Exalty, consul à Vaise, et Reynold, consul à Saint-Romain ; Mâcon. — MM. Pelletier, vice-consul à Mâcon, et Laforest, consul honoraire à Belleville.

Tout s'est bien passé, comme c'est l'habitude à l'U. V. F. et, sur tout le parcours de la course, une foule énorme attendait le passage des coureurs.

Les Unionnistes et affiliés qui ont pris part à cette épreuve et qui ont déjà leur livret militaire de l'U. V. F., devront remettre ce livret au chef consul, pour qu'on y ajoute cette épreuve.

Lyon-Montalieu. — Nous sommes en pleine fièvre sportive ; la série des grands « événements » sur route est ouverte depuis dimanche dernier et c'est Lyon-Montalieu qui a ouvert le feu. Cette épreuve, organisée par le Vélo-Club de Montalieu, qui n'est âgé que de quinze mois, par M. Mignot, chef-consul honoraire de l'U. V. F., sportsman distingué autant que désintéressé, et la Presse lyonnaise, a obtenu, pour la seconde fois, un succès qui a dépassé les vœux des organisateurs.

Sa consécration est, aujourd'hui, chose faite, nous en sommes heureux pour le sport dans notre région qui s'est enrichi d'une journée nouvelle qu'on attendra, à l'avenir, comme on attend Charbonnières, Lyon Lagnieu et *tutti-quantum*. L'adjonction d'une course réservée aux véhicules automobiles a été pour beaucoup dans le succès de cette journée et l'empressement mis par les chauffeurs lyonnais à répondre à l'appel du Comité organisateur est un grand encouragement pour ce dernier à persévérer dans cette voie à l'avenir et d'augmenter encore les allocations afin de réunir un champ tout à fait remarquable de concurrents.

Qu'un Mécène lyonnais surgisse, comme à Paris, à Marseille, à Bordeaux, et vienne encourager les vaillants qui se dévouent sans compter à la cause du sport et nous pourrions avoir, à Lyon, des réunions dignes d'une seconde ville de France.

Que cette terrible indifférence qui accable tous nos « Lyonnais cossus » disparaisse et nous assisterons heureux à une évolution nouvelle.

Ah ! ils sont nombreux ceux qui, à Lyon, « peuvent » s'en occuper, mais combien peu le sont ceux qui « veulent ».

Qu'on me pardonne cette diversion et je commence le compte rendu des courses.

Quatre heures et demie du matin. Le temps est gris, pleuvrait-il ? That in the question. Nouveau Mathieu de la Drôme, je pronostique « non ».

C'est étonnant ce qu'on est peu matinal à Lyon ; dans toute la traversée de la ville, jusqu'à cinq heures et demie, je n'ai rencontré que quelques vagues piétons et, relativement, peu de cyclistes.

Si encore on se couchait tard dans notre vieux Lugdunum !

Quand j'arrive au Bon Coin, à Villeurbanne, plusieurs cyclistes sont déjà arrivés, mais ce n'est que vers six heures qu'il commence à y avoir un peu d'animation. Elle sera alors intense jusqu'à huit heures. Dans l'assistance, je reconnais au hasard : MM. Eldin, le chauffeur bien connu ; Bouchard, très affairé et l'infatigable Déchaux, Mignot père et fils et Mme Mignot, Jacquemin, Berger, Lagane, chef-consul de l'U. V. F., et Mme Lagane ; M. Gauthier et Mme Gauthier, Lassagne, vice-consul de l'U. V. F. ; Larochette, etc. Toujours fidèle à tous les départs de course, Mignot, le masseur-cycliste est là pour soigner les concurrents.

Après avoir « brassarder » et fait l'appel des coureurs, on donne le départ aux professionnels, une quinzaine environ.

M. Mignot est starter. Il est exactement 7 h. 5'. Au ciel, les nuages se sont dissipés et le soleil se montre radieux, mettant la nature en gaieté. Les amateurs, au nombre de 28, partent ensuite à 7 h. 17.

On se repose quelques minutes pour attendre l'arrivée de tous les chauffeurs et se reslaurer un peu, et, à 7 h. 57, a lieu le départ des tricycles à pétrole, 4 concurrents ; à 8 h. 1', celui des voiturettes Bollée, à 8 h. 4' celui des voiturettes jusqu'à 400 kilos et enfin, à 8 h. 10, les automobiles disparaissent à leur tour dans un tourbillon de poussière.

Il ne reste que trois automobiles réservés aux balladeurs, au jury et à la presse. Ce sont celles de MM. Eldin, Gauthier et Berger, ce dernier, de la maison Rochet et Schneider, qui ont eu la gracieuseté de mettre une de leurs voitures à la disposition des organisateurs.

Elle a été d'un grand secours cette voiture, ramassant en route les éclopés ou bien ceux que les kilomètres mettaient sur le flanc.

Et quel bonheur de se laisser bercer dans cette voiture idéale, aux roulements d'une douceur merveilleuse et qu'un chauffeur consommé comme M. Berger conduisait avec une sûreté de main remarquable à 28 ou 30 à l'heure. Le parcours aller et retour s'est effectué sans le moindre accident. Voilà qui fait le plus grand honneur à la construction lyonnaise.

Quand nous arrivons à Montaliou, recouverts de la noble poussière de la route, une animation extraordinaire règne dans le pays tout fleuri, pavaisé et enguirlandé en l'honneur du sport; on nous fait un chaleureux accueil qui nous a été très sensible.

On nous présente au président du Vélo-Club : M. Gat, assisté du bureau; MM. Bassot, vice-président; Delange, secrétaire et Besson, trésorier. Les présentations terminées, je cours aux résultats et Tony Mignot me communique ce qui suit :

Professionnels. — 1^{er} Bordigoni, 8 h. 48'10"; 2. Fargeot, 8 h. 48'11"; 3. Laroquette, 8 h. 48'12"; 4. Sabourault, 8 h. 48'15"; 5. Martelin, 8 h. 48'17.

Amateurs. — 1^{er} Ferlat, 8 h. 54'55"; 2. Joanny, 8 h. 58'40"; 3. Lacout, 8 h. 58'41"; 4. Burillon, 8 h. 59'38"; 5. Néron, 9 h. 2'.

Encore une fois les amateurs ont battu le temps des professionnels. Hou! hou!

J'apprends encore que Goudin, victime d'une grave chute, par suite d'un accident de machine, est resté très touché à Pusignan; Néron, grand favori des amateurs, a crevé deux fois en route. Pauvre Néron qui était si bien tiré par la triplette Pilot! Clément a également été victime d'accidents de machine et il a dû terminer le parcours sur une machine de rencontre, de 14 kilos!!! Excusez du peu. En un mot c'est une déroute complète pour les pronostics.

J'entends sonner à la soupe, c'est le banquet officiel qui nous attend. Une centaine de convives et plus sont là bien abrités sous une tente, qui soumettent un menu fort bien compris à de larges contributions.

Quand la faim commence à être apaisée les conversations s'animent et chacun conte les péripéties de la route ou des anecdotes les concernant. Ainsi dans le peloton où se trouvaient Batiat et Biérix on a trouvé le moyen de plumer une poule qui s'était aventurée sur la route, et cela à 30 à l'heure. Beaucoup d'accidents de ce genre et les œufs seraient hors de prix.

M. Maret me montre un tricycle à pétrole de sa fabrication, avec lequel il s'est classé 3^e et cependant il n'était sorti des ateliers que ce la veille. J'en aurais des quantités de ce calibre à vous signaler mais la place me fait défaut.

Avez-vous remarqué comme le temps passe avec rapidité quand on banquette? C'est incroyable. Il est même près de trois heures quand nous quittons la table précédés de la fanfare de Parmilieu qui joue un pas redoublé très entraînant.

Nous allons assister aux courses de vitesse; mais, pour organiser le service d'ordre et faire les séries des coureurs, ce n'est pas une petite affaire. Mais c'est pour la plus grande gloire du sport et chacun est là.

Que de monde! Que de monde!

Il y en a parlotté. On viendra me dire ensuite que le public n'est pas sportif.

Enfin la première série des professionnels est au poteau. Orsat, avec une joyeuse bande de cyclistes est sur une joyeuse estrade feuillue et fleurie et photographie à outrance, puis M. Goyalon du Vélo-Club de Lagnieu donne le départ. Les clairons sonnent à tout moment pour faire ranger le monde et la lutte pour la première place nous donne les résultats suivants :

1. Altin, 2. Durand, 3. Merle. — La 2^e série : 1. Bordigoni,

2. Martelin, 3. Clément et la finale : 1. Bordigoni, 2. Altin, 3. Durand.

Altin, qui a voulu mener continuellement se fait gratter, Bordigoni exulte. Dans leur série respective, Néron et Florent se balladent littéralement, mais, à la finale, la lutte est vive entre les deux leaders Florent et Néron. Ce dernier garde cependant l'avantage. 3. Burillon.

Il faut ajouter à la décharge de Florent qu'il avait été victime le matin d'une chute et qu'il s'était blessé au poignet et à la jambe ce qui l'a gêné dans son effort.

La course réservée aux membres du Vélo-Club de Montaliou a donné les résultats suivants :

1. Moine, 2. Brondel, 3. Billard.

Enfin une consolation professionnels fournit à Martelin l'occasion d'une victoire sur Clément, mais de si peu. 3. Merle.

Dans la consolation amateurs, un chien malencontreux a traversé la route juste au moment où Bocuze, en tête, faisait son effort final à 10 mètres du poteau.

Une chute terrible s'en est suivie. Bocuze a fait une pirouette sur lui-même à une hauteur de deux mètres et il est retombé lourdement sur le sol. Soigné et pansé immédiatement on a constaté qu'il n'avait heureusement rien de cassé; seule une grosse blessure à la tête et une écorchure à l'épaule le faisaient souffrir.

Il a pu reprendre, une heure après, le train pour Lyon. Le jury lui a décerné le 1^{er} prix; 2^e Géo. La distribution des prix a eu lieu après et ne s'est terminée que tard.

Quand la caravane des Lyonnais a repris avec regret la route de la Cité, les rayons du soleil couchant ensanglantaient l'horizon et l'effet produit sur ces magnifiques montagnes tantôt baisées ou dénudées nous jetait dans un complet ravissement augmenté encore par les sons lointains de la fanfare que nous apportaient les échos.

Nous arrivons sans encombre à Pont-de-Chéruy où nous rétablissons nos forces faiblissantes. L'automobile, pour son compte, absorbe cinq arrosoirs d'eau.

Puis dans la nuit étoilée, où la lune se montre toute joyeuse de la fin de son éclipse nous filons, sans cahots, presque sans bruit dans la brume qui commence à s'élever de terre, au milieu des ombres fantastiques que projette l'astre des nuits. L'air vif nous grise, le bercement de la voiture nous endort et quand nous mettons pied à terre à Bellecour tout ruisselant de lumière il nous semble que c'est un beau rêve qui vient de se terminer.

Alfred des HOUDIÈRES.

Bicycle et Automobile-Club. — Le Bicycle et Automobile-Club de Lyon a donné, dimanche dernier, sa grande fête annuelle d'été, aux « Ponts Tarrets », un des sites les plus pittoresques de la vallée de l'Azergues.

Le départ a eu lieu à 7 heures; un mail-coach était mis à la disposition des dames et invités.

De nombreux automobiles, escortés de cyclistes, formaient une bande joyeuse sur la route.

A 10 heures rallye-paper.

A midi déjeuner « 100 convives environ », présidé par le docteur Jamin qui, au champagne, a porté un toast des plus gracieux à l'assistance en général...

Puis le concours de boules a commencé, suivi bientôt par la course de lenteur à bicyclette gagnée par M. Cristly.

La course en sac a été brillamment enlevée par M. Etheridge battant M. Erhard tombé au 2^e obstacle, et de nombreux concurrents.

La course à pied « vitesse » est revenue à M. Erhard.

Pendant toute la journée, les concurrents du concours de photographie se sont distingués en prenant des quantités de clichés.

AIX-LES-BAINS. — Les courses de dimanche au vélodrome de Marlioz ont admirablement réussi. En voici les résultats : **Première course (amateurs).** — Première série : Fernandez, Erdnax; deuxième série : Pépé, Colomb; finale : Pépé, Erdnax, Fernandez.

Course régionale du Haut-Rhône. — Première série : Henneberg, Castoldi ; deuxième série : Altin, Bonneau ; troisième série : Vassali, Swiaski ; quatrième série, Théo, Champion, Lagarde ; première demi-finale : Castoldi, Henneberg ; deuxième demi-finale : Vassali, Champion ; finale : Henneberg, Castoldi.

Grande internationale bicyclettes. — Première série : Tony Reboul, Swiaski ; deuxième série : Vassali, Altin ; troisième série : Lambrechts, Berger ; quatrième série : Champion, Lagarde ; cinquième série : Vibert, Castoldi ; première demi-finale : Reboul, Vassali ; deuxième demi-finale : Lambrechts, Champion ; finale : Reboul, Lambrechts.

MONTCEAU (Isère). — **Courses vélocipédiques.** — Organiser des courses vélocipédiques à Montceau semblait une utopie irréalisable qui pourtant n'a pas fait reculer M. Cottin, maire de Montceau, M. de la Bâtie et M. Lionel Cottin.

De nombreux coureurs lyonnais s'étaient fait inscrire ; ils n'ont pas été découragés par les invraisemblables difficultés du terrain.

Citons les arrivants :

Professionnels. — 1. M. Boulud, de Bourgoin ; 2. Merle, de 4 2 longueurs ; 3. M. Jacquet, de Lyon ; 4. M. Diederich Georges.

Amateurs. — 1. M. Gonin, de la Tour-du-Pin ; 2. M. Verd, de Bourgoin ; 3. MM. Marcel et Guodet, desaint-Ghef ; 4. Lordier, de Bourgoin.

Nos félicitations renouvelées aux organisateurs, et souhaitons leur bientôt une nouvelle réunion. A. P.

GRENOBLE. — Dimanche matin, le *Stade Grenoblois* a fait courir sa première course d'entraînement, 10 kilomètres, sur le vélodrome d'Uriage. Une dizaine de coureurs ont pris part à cette épreuve qui s'est terminée par la victoire de Bob Hisnard 1^{er} ; S. Jay, 3^e ; R. Revol, 4^e. Après la course, les cyclistes, qui s'étaient rendus à Uriage par Pont-de-Claix et Vizilles, sont rentrés à Grenoble par Gières, terminant très gaiement leur sortie hebdomadaire.

Enfin !!! Peut-être allons-nous être dotés bientôt d'un VÉLODROME. Une réunion s'est tenue, hier soir, au siège de l'un de nos clubs cyclistes, pour étudier la question. L'accident du 26 juin aura cette conséquence... et peut-être un résultat. N. MABLE.

Courses d'Uriage. — La réunion cycliste organisée chaque saison dans cette coquette ville d'eaux qu'est Uriage-les-Bains, par le *Vélo-Club Grenoblois* aura lieu cette année le dimanche 24 juillet. Dans notre prochain numéro, nous donnerons le programme complet de cette réunion.

ROMANS. — A la suite d'un défi lancé par M. Joud, Edouard, membre de l'Union sportive du Collège de Romans, à MM. Bit et Bourguignon, amateurs de la ville, une course à bicyclette avait été décidée pour dimanche dernier 10 juillet. La course comprenait le parcours Romans, Saint-Marcellin et retour, soit 54 kilom. sans entraîneurs.

Les trois coureurs partis de Romans, à 2 heures précises arrivent ensemble au contrôle de Saint-Marcellin, à 3 h. 4'. Au retour, un peu avant la Sône, Bit fait un écart et roule sur un tas de pierres, sans d'ailleurs se faire aucun mal.

Il abandonne.

Bourguignon et Joud se tiennent toujours. Mais ce dernier, dès qu'il aperçoit le contrôle, emballe et fait une jolie arrivée à 4 h. 1'50". Bourguignon le suit en se promenant à 4 h. 2'40".

Joud est donc le vainqueur du match.

C'est pour l'U. S. C. R. un succès d'autant plus sérieux que Joud avait affaire à deux concurrents redoutables, et dont on regardait la victoire comme presque certaine.

La course a d'ailleurs été fort bien menée, si l'on tient compte d'un vent très violent qui prenait les coureurs de flanc et les a beaucoup gênés, à l'aller comme au retour.

Projets-revenants.

On parle de la formation d'une société vélocipédique à Romans société dont le succès serait doré et déjà certain, grâce au concours dévoué de personnalités de la ville. On ferait même construire un vélodrome.

On irait même jusqu'à assurer par je ne sais quel talisman une entente relative entre les membres de cette société.

Quelle étonnante nouvelle, le jour où ce sera vrai !...

ELIE O'TROPP

GENÈVE. — **Vélodrome de la Jonction.** — Voici le programme des courses qui ont eu lieu le dimanche, 3 juillet.

Championnat Suisse de vitesse. — Ouvert à tous les coureurs suisses, où qu'ils soient domiciliés. Séries et finale 1,000 mètres. Prix : au premier, médaille or de champion, plus 300 fr. Aux suivants : 200 et 100 francs.

Internationale bicyclettes. — Séries et finale 800 m. Prix : 200, 120, 70 francs.

Deuxième internationale. — Séries et finale 800 m. Réservée aux non classés de la première épreuve. Prix : 50, 40, 30, 20 francs.

Essais de record. — Tour de piste, 400 m., départ lancé, sans entraîneurs. Prix : 50, 30, 20 francs aux meilleurs temps.

Course 2 kil. avec entraîneurs. — Prix : 100, 50, 30 francs.

En voici maintenant les résultats :

Championnat de vitesse. — 1^{er} Henneberg ; 2. Ch. Dufaux ; 3^e E. Vibert.

Première Internationale. — 1^{er} Ch. Dufaux ; 2^e Jacquelin ; 3^e Vibert ; 4^e Henneberg.

Deuxième Internationale. — 1^{er} Girod ; 2^e E. Dufaux ; 3^e Kubler ; 4^e Montfort.

Essai de records. — 1^{er} Jacquelin en 26", battant le record suisse et Bourillon, 26"1/5 ; 2. E. Vibert.

Course 2 kil. — 1^{er} E. Vibert ; 2. Jacquelin ; 3. Terrier.

Après le championnat suisse de vitesse, a été couru un *championnat suisse de vitesse pour amateurs*, avec une médaille offerte par l'Express de Lyon au 1^{er}. 1^{er} Etienne ; 2. Poncet ; 3. Michaud.

Cette réunion a été des plus brillantes à tous les points de vue. Temps splendide, assistance très nombreuse et luttes tout à fait palpitantes. Jacquelin, qui pensait ne faire qu'une bouchée des Genevois, a été battu dans l'Internationale scratch et dans la course de 2 kilom. « Il y a souvent loin de la coupe aux lèvres ». Puisse cette piteuse défaite servir de leçon de modestie à l'ex-mitron. L. A.

COURSES A VENIR

Courses Lyon-Lagnieu. (*Bicyclettes, Automobiles et Motocycles.*) — Organisées par le V. C. de Lagnieu, avec le gracieux concours du *Lyon Républicain*, le dimanche 24 juillet 1898 ; 2,500 francs de prix.

Ces courses, organisées par le V. C. de Lagnieu, sont désormais assurées d'un succès sans précédent.

Plusieurs chauffeurs ont profité, dimanche, de leur promenade à Montalieu pour faire leur retour par Lagnieu et reconnaître la route.

Un grand nombre de prix lui arrivant chaque jour, il sera permis au V. C. de faire dignement les choses. En

Les inscriptions pour les courses de bicyclettes, d'automobiles et de motocycles sont exclusivement reçues dans les bureaux du *Lyon Républicain*, rue Childebert, 6, moyennant un versement de deux francs.

Le départ de la course pour les bicyclettes aura lieu à Villeurbanne par Pont-de-Chéruy, et celle des automobiles et motocycles de Lyon Saint-Clair par Montluel, Meximieux, Saint-Denis.

Pour tous renseignements, s'adresser au V. C. de Lagnieu qui y répondra par le *Lyon Républicain*.

Lyon-Vals. — La date de cette belle course reste toujours fixée au 31 juillet, et les inscriptions sont reçues, ainsi que nous l'avons déjà dit, dès aujourd'hui à Vals, chez le secrétaire-trésorier du V. C. V. ; à Lyon, chez le chef consul de l'U. V. F. 5, rue de l'Hôtel-de-Ville (coût de l'inscription : 2 fr.).

Nous félicitons le V. C. V. de son initiative et engageons vivement MM. les coureurs ne connaissant pas Vals à profiter de cette circonstance pour faire connaissance.

C'est une charmante et coquette station, où rien ne manque et dont ils emporteront le meilleur souvenir, d'ores et déjà le nécessaire est fait pour leur rendre leur séjour à Vals-les-Bains des plus agréables.

CHAMBERY. — **Union Vélocipédique Savoisienne.** — Voici le programme du championnat de fond-bi (50 kilom.) qui est organisé par le *Vélo-Club de Chambéry*, Club-Directeur pour 1898, le dimanche, 24 juillet :

7 heures 1/2. — Réunion au siège du V.-C. C. des coureurs et des membres du Jury.

8 heures. — Championnat de fond-bi de l'U. V. S. — Parcours : Chambéry-Pont-de-la-Garatte (borne kilométrique n° 39), à Saint-Pierre-d'Albigny (borne kilométrique n° 64) et retour.

10 heures. — Défilé général et réception au siège du V.-C. C. — Congrès de l'U. V. S.

11 heures. — Départ en bicyclettes pour Challes-les-Eaux ou par le tramway à vapeur qui partira du boulevard de la Colonne à 11 heures 15.

Midi. — Banquet, hôtel Châteaubriand, à Challes-les-Eaux.

5 heures. — Retour à Chambéry et réception au siège du V.-C. C.

Les engagements pour le Championnat, de même que les adhésions au Banquet ne seront admis que s'ils sont présentés par le Secrétaire des Clubs Unionistes et devront parvenir à M. Janin, secrétaire de l'U. V. S., avant le vendredi 22 juillet, à 8 heures du soir.

MONTBRISON. — Voici le programme des Courses vélocipédiques qui auront lieu à Montbrison, le dimanche 24 juillet 1898, à 2 heures, boulevard Carnot.

A début de la réunion, velousel des velocemen et de tous les coureurs qui accompliront ensemble le tour des boulevards,

1^{re} course. Prix de Montbrison. — Distance 4.000 mètres. 1^{er} prix, 30 francs; 2^e prix, 15 francs (*Cette course est réservée exclusivement aux velocemen Montbrisonnais*).

2^e course. (Internationale). **Prix de Saint-Aubrin.** — Distance 8.000 mètres. 1^{er} prix, 40 francs; 2. prix, 25 francs; 3. prix, 10 francs.

3^e course. (Internationale). **Grand prix du Forez.** — Distance 10.000 mètres. 1^{er} prix, 100 francs; 2. prix, 50 francs; 3. prix, 25 francs.

4^e course. Réservée aux dames. — Distance 4.000 mètres. 1^{er} prix, 40 francs; 2. prix, 20 francs.

La Société des Trompes de Chasse prêtera son gracieux concours, pendant toute la durée des courses.

Ces courses se feront sous le règlement de l'U.V.F. Les engagements seront clos le dimanche, 24 juillet à midi.

COMMUNICATIONS

U. V. F. — Réunion de courses à Genas. — C'est le 7 août, que le personnel consulaire de l'U. V. F. à Lyon, organise une réunion de courses au Vélodrome de Genas. L'U. V. F. y fera courir son « championnat de 100 kilom sur piste » avec entraîneurs; il y aura également une course Inter-Club, avec championnat Inter-Club.

Chaque société affiliée à l'U. V. F., donnera sa course (1.500 mèt.), et la finale réunira les premiers de chaque société.

On fera également une course d'entraîneurs.

Toutes ces courses seront dotées de beaux prix, en croix de championnats et objets d'arts.

Le clou de cette réunion sera la rencontre de deux fines pédales étrangères, qui viendront, pour la première fois, se mesurer à Lyon.

Cyclophile Villeurbannais. — La Société informe MM. les membres actifs des Sociétés cyclistes lyonnaises, qu'elle fera courir son championnat de fond (100 kilomètres), sur la route de Lyon-Lagnieu-Lyon. Le départ sera donné à 5 heures du matin au Bon-Coin (ligne des fortifications), le dimanche 17 juillet courant, et les prie de vouloir bien lui prêter leur gracieux concours.

Des listes d'inscription sont ouvertes au siège de la Société, 13, place des Maisons-Neuves, pour les membres actifs du Cyclophile Villeurbannais qui voudront bien prendre part à cette course; elles seront clôturées le dimanche matin, 5 minutes avant le départ.

De nombreux prix seront alloués aux coureurs qui y prendront part.

PUSIGNAN. — Un nouveau club vient de se fonder dans notre commune, sous la dénomination de *Vélo-Club de Pusignan*.

Nous espérons le voir bientôt prendre part aux grandes épreuves de la région et s'y classer honorablement.

Courses à pied et Athlétisme

U. S. F. S. A.

Réunion du Conseil. — Séance du 4 juillet (*Extrait du procès verbal*).

« La commission des comités régionaux, frappée des inconvénients de toute sorte qui résultent de la trop grande étendue de la circonscription du comité régional du S. E., dont les points extrêmes sont Dijon et Gap, demande au conseil de disjoindre de cette circonscription tout le Dauphiné et la Savoie et de créer un comité régional des Alpes, dont le siège serait à Grenoble. La Commission rend entière justice aux efforts faits par le Comité du SE pour mener à bien l'œuvre immense dont il était chargé; mais le mouvement sportif considérable qui a surgi depuis quelque temps dans la région qu'il s'agit de disjoindre, rend sa tâche trop lourde pour qu'il puisse la remplir à la satisfaction de tous. En s'exerçant sur un territoire moins étendu, l'action du Comité de Lyon se fera davantage sentir, et la disjonction proposée, loin de l'affaiblir, lui donnera une nouvelle force, qu'il saura appliquer avec le même dévouement que par le passé est sûrement avec un succès toujours croissant, qui compensera rapidement la perte que va lui faire éprouver une diminution de territoire, devenue nécessaire.

« Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité qu'un comité régional, dit des Alpes, sera fondé à Grenoble et charge la Commission des comités régionaux de délimiter le territoire qui lui sera attribué.

« Le Conseil reçoit communication d'une lettre du secrétaire de la Commission des comités régionaux, au sujet d'une proposition relative à un roulement annuel des championnats nationaux entre tous les comités régionaux de cette commission, dont l'exposé des motifs lui a été présenté par son président, M. de Villers. Il est donné lecture de cet exposé et d'un projet de règlement faisant suite à la proposition.

« Le Conseil, tout en appréciant l'idée qui a présidé à l'élaboration de cette proposition et en remerciant sa commission de la lui avoir soumise, estime qu'elle est prématurée en ce qui touche le roulement des championnats nationaux, mais qu'elle pourrait être admise, si elle avait trait seulement à l'organisation en province de grandes réunions sportives organisées chaque année par un comité régional pour le compte de l'Union et avec son concours. Il invite en conséquence la Commission des comités régionaux à reviser son projet dans ce sens. »

Championnats du Sud-Est (U. S. F. S. A.). — Dimanche dernier, la deuxième partie des épreuves du championnat du Sud-Est s'est disputée, au vélodrome de Genas, en présence des membres du comité régional et de rares spectateurs. Les sociétés lyonnaises étaient seules représentées, sauf cependant le Racing-Club bourguignon qui avait tenu à envoyer M. Pinsonneaux, un de ses meilleurs athlètes. Voici les résultats:

1 kilomètre marche. 4 partants. — 1^{er} Conty (U. A. L.), 2. Pinsonneaux (R. C. B.), 3. Debroux (A. C. L.). — Epreuve bien disputée. Le record est manqué d'une seconde. Le temps, 4'25", est remarquable, si on tient compte du vent terrible qu'il faisait.

25, rue GRENETTE

Articles spéciaux et exclusifs

POUR TOUS GENRES DE SPORTS

INSTITUTION KNEIP DE FRANCE

LINGERIE en Tissus cellulaires

CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles articulées, etc., etc.

Cycles Castoldi

MARQUE FRANÇAISE

Montée des Carmélites, 32

Impasse des Carmélites, 3

A LYON

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

Réparations d'armes en tous genres, E. KEISER, rue Garibaldi, 218, LYON.

1,000 mètres, bicyclette. — 1^{er} Bavoze (F. C. L.), 2. Fontanille (U. A. L.). T. 1 h. 52" 2/5.

25 kilomètres, bicyclette. — 1^{er} Bavoze (F. C. L.), 2. Fontanille.

Une heure marche. — Belle épreuve disputée de bout en bout par les premiers classés. 1^{er} Pinsonneaux (R. C. B.), 2. Meysson (F. C. L.). La distance couverte par le premier, malgré un vent terrible, est de 10 kilomètres 325 mètres. Il est à noter que le record de la 1/2 heure a été battu 5 k. 687.

Le lancement du disque est brillamment enlevé par Vuillerme qui a fait 26 mètres, 2. Paret (F. C. L.).

DIJON. — Racing-Club Bourguignon. — La réunion de courses à pied organisée par le R. C. B. pour le dimanche 10 juillet, n'a pas eu lieu à cause des courses de taureaux. Le programme a été reporté au 17 courant.

Une nouvelle société de sports athlétiques est en formation à Dijon. La réunion de fondation aura lieu le dimanche matin 17 juillet. La constitution de cette Société, qui portera à deux le nombre des clubs athlétiques dans notre ville, en fera un centre amateur important et fournira l'occasion de matchs de football et de courses à pied au R. C. B. qui le souhaitait depuis longtemps. Nous donnerons prochainement la composition du comité ainsi que le nom de ce club qui demandera immédiatement sa reconnaissance à l'U. S. F. S. A. et au comité du Sud-Est.

Cette société pratiquera exclusivement la course à pied et le football, et n'organisera aucune course vélocipédique.

GRENOBLE. — Stade Grenoblois. — Election des comités de foot-ball, de tennis et de courses à pied. — Dans la réunion mensuelle de vendredi, les membres du Stade grenoblois ont réélu leur diverses commissions, les élections du 10 juin dernier ayant été annulées pour vice de forme. Voici les résultats de ces nouvelles élections :

Commission de football et courses à pied : Dalban Louis est élu au premier tour par 23 voix à 2 pour Côte Eug.

Commission de tennis : Au 1^{er} tour : L. Balme, 11 voix ; Puy, 6 ; Côte Eug., 3 ; Chauten, 5. Il y a ballottage. Puy se décide en faveur de Balme, mais ce dernier déclare ne vouloir faire partie d'aucune commission.

Au 2^e tour : Balme, 13 voix ; Côte, 6 ; Chauten, 3 ; Tarffort, 3 ; Balme renouvelle sa précédente déclaration et enfin au 3^e tour : Côte Eug. est élu par 13 voix : Balme, 11 et Combe, 1.

Commission de vélocipédie : Brutsche est élu au premier tour par 21 voix ; Deleuze, 3 ; Rambaud, 1 ;

Dans cette même réunion les stadistes ont décidé de célébrer leur fête annuelle le 31 juillet prochain à St-Genix-d'Aoste, aller par St-Laurent du Pont et St-Béron, retour par St-Béron et Chambéry.

Le Match du Cercle Sportif Grenoblois. — Comme nous l'avons annoncé, dimanche s'est disputé, sur la distance Grenoble-Domène (10 kilom.), le match pedestre conclu entre MM. Ciambellotti, Tardy et Teissier.

Ainsi que nous l'avions pronostiqué, Ciambellotti, malgré quelques incidents survenus dans le cours de la route, s'est classé 1^{er} couvrant la distance en 37 ; 2. Tessier ; 3. Tardy, à 200 mètres.

Ciambellotti arrive très frais à Domène. Teissier, pris d'une défaillance sur la place où avait lieu l'arrivée, ne peut couvrir les deux tours de place nécessaires pour terminer les 10,000 mètres.

En résumé : Ciambellotti a montré une magnifique performance et semble, tout comme avant, imbattable par les coureurs locaux dans les épreuves de fond.

Teissier s'est révélé dimanche ; manquant d'entraînement il n'a pu terminer la course. Néanmoins nous le croyons, maintenant que nous l'avons vu à l'œuvre, — capable de marcher avec Ciambellotti. Peut être mieux...

Tardy, qui devait prendre la revanche d'un match précédent couru avec Ciambellotti, n'a absolument rien fait...

Après avoir échoué dans l'essai du record local de l'heure au mois de janvier Tardy échoue dans une course de 10 kilomètres au mois de juillet, même avec un entraînement constant et soutenu. Nous ne croyons pas ce coureur capable de s'opposer aux deux précédents. Deux membres de l'Union Cycliste chronométreraient. A remarquer à l'arrivée à Domène l'absence complète des dirigeants du Cercle Sportif.

Bourgoin. — Nous avons le devoir de reproduire la lettre suivante, en réponse à celle que M. Faugière, a publiée ici même, il y a quinze jours, au sujet du match de football entre les équipes des collèges de Bourgoin et de Romans

Que nos deux correspondants nous permettent un mot de concorde : tout le monde sait que le football est très *exciting*, comme disent les Anglais, Le calme a eu le temps de revenir de part et d'autre. Qu'on se serre la main et qu'on n'en parle plus !

Ceci dit, voici la lettre de M. Fischer.

Monsieur le Directeur,

Nous aurions voulu passer sous silence certaines particularités plutôt fâcheuses, qui ont signalé notre voyage à Romans, et laisser à nos bons amis de l'U.S.C.R. leur renom d'hospitalité et de courtoisie. Malheureusement, puisque M. N. Faugière nous fait l'honneur de relever, dans le compte-rendu de notre match, certains passages qu'il nous attribue à erreur sinon à mauvaise foi, nous vous prions de donner hospitalité dans les colonnes de votre journal à ces quelques lignes qui résument notre impression générale sur les bonnes intentions dont nous avons été l'objet le 12 juin et de la part du public romainois et un peu aussi de la part de nos adversaires.

Quoiqu'en dise M. Faugière, il est parfaitement vrai que le public s'est montré d'une hostilité ouverte envers nous, et il est probable que malgré toute la finesse de son oreille, le capitaine Romanais n'a pas entendu, ou voulu entendre les manifestations nombreuses du public s'il ne les estime qu'à deux. Qu'il me permette d'ajouter seulement à ses assertions qu'on a encore applaudi d'une façon ironique et déplacée, lorsque l'arbitre est tombé au cours de la partie. D'autre part, lorsque Bavoze, l'arrière de Bourgoin, qui s'est trouvé malade sur la fin, vomissait à six reprises différentes, sans pour cela abandonner son poste, chaque hoquet était le signal de bravos, que je n'hésiterai pas à qualifier de sauvages, de la part du bon public réjoui. Mais lorsqu'il s'agissait de l'équipe romainoise, les coups les plus élémentaires prenaient à ses yeux des proportions irritantes de prouesse et aussitôt d'applaudir à tout rompre. De notre côté, ni les charges et les beaux coups de pieds de Bavoze et Bonnet, ni les plaquages sûrs et admirables de Rey François n'ont pu nous faire trouver grâce aux yeux de ce public farouche, et nous faire recueillir le moindre petit applaudissement. Applaudissement, que dis-je ? Ce sont des coups de sifflets qui parlaient des lignes de but et de touche chaque fois que l'un des nôtres réussissait un beau coup !!!

Voilà pour le public. Si, d'autre part, M. Faugière tient à qualifier d'amical le jeu de son équipe, on nous permettra de le juger au moins très dur quand on saura que Bavoze a reçu, amicalement toujours ! une maîtresse gifle au cours de la partie et, peu après, un superbe coup de poing de l'arrière de Romans qui mettait ainsi son plaquage à profit. Reste à savoir si c'est le coup de poing ou le plaquage qui était l'objet des applaudissements que M. Faugière avoue avoir entendus.

Enfin, sans vouloir présenter l'arbitre comme partial, loin de là, car il ne peut pas tout voir au cours de la partie, j'affirme que les règles du tenu ont été violées plusieurs fois.

Tel est le bilan de la journée que nous avons passée à Romans, où nous étions venus cependant pour nous amuser. Croiriez-vous, monsieur, qu'après le match, nos adversaires ont eu le bon goût de crier « vive Lyon ! » sous prétexte que Bavoze est de l'U.S.L.A. alors que nous criions, nous, de tout notre cœur et sans ombre de rancune : « vive Romans ! » Où était la raison suffisante pour se conduire de la sorte. Qu'on demande au Rugby-Club, qui avait pourtant dans son équipe des éléments de l'U.S.L.A. et du Racing, qu'on s'enquière au près de l'A.C.L. s'ils n'ont pas trouvé à Bourgoin un public pour les applaudir, et si nous ne nous sommes pas montrés, quoique battus, gais et cordiaux après comme avant. Que tous ceux de l'U.S.L.A. qui sont venus à Bourgoin disent s'il nous était possible de leur faire un accueil et une réception plus enthousiastes que ceux que nous leur avons faits. Je crois que ce n'est pas ainsi que l'on agit quand on a des hôtes ; s'il y a quelque chose à dire, on fait ses observations entre soi ou, du moins, on dépose toute rancune jusqu'au soir, et l'on vient serrer la main de ceux qui partent, ce que les Romanois n'ont pas même daigné faire !!!

Veuillez agréer, etc.

J. FISCHER.

Secrétaire de l'U.S.C.B.

PROFESSIONNALISME

Union des Sociétés professionnelles des Sports Athlétiques

Championnats Professionnels du Sud-Est. — Dimanche se sont disputés pour la première fois à Lyon, les championnats professionnels du Sud-Est, organisés par le Comité régional de l'U. S. F. S. A. Ils ont obtenu un grand succès et ont été des plus disputés. Voici les résultats : 100 mètres, première série ; 1^{er} Montessieux (Club pedestre lyonnais) ; 2. Méru (C. P. L.) ; 3. Thevenon (Cercle des Sports). Temps : 12" 3/5. Deuxième série : 1^{er} Laréal (Club pedestre et vélocipédique) ; 2. Fauroux

(C. P. V.). Temps : 13" 1/5. Finale : 1^{er} Montessieux (C. P. L.); 2. Méru (C. P. L.); 3. Laréal (C. P. V.); 4. Fauroux (C. P. V.). Temps : 12" 2/5. Cette finale donne lieu, dès le départ, à une jolie lutte entre les deux premiers. Cependant Montessieux, qui revenait très fort, est gêné sur la fin par Méru et, les deux coureurs s'entrechoquant, Montessieux tombe à 3 mètres de l'arrivée, mais l'élan qu'il avait le fait glisser jusqu'au poteau où il arrive deuxième. Le jury, réuni aussitôt, classe Montessieux premier, Méru deuxième.

400 mètres. 1^{er} Montessieux (C. P. L.); 2. Laréal (C. P. V.); 3. Méru (C. P. L.); 4. Fauroux (C. P. V.). Temps : 50" 1/5.

Belle course de Montessieux qui lâche ses adversaires de 10 mètres et gagne facilement.

Ensuite a lieu une belle sur 250 mètres entre Laréal et Méru qui sont à égalité de points, après une belle lutte la victoire reste à Laréal (C. P. V.) en 35" 1/5.

Course d'une heure : 1^{er} Louit (C. P. V.), 16 kilom. 617; 2. Beaumont (C. P. L.), 16 kilom. 090; 3. Gauthier (C. P. L.), 15 kilom. 772; 4. Lapérouse (C. P. L.), 14 kilom. 967. La course de Louit est admirable. Cet excellent coureur mène presque toute la course, puis au 15^e tour accélérant son allure, lâche tous ses concurrents, puis s'en va de son allure souple et dégagée sans aucun effort apparent et finissant tout frais, ayant parcouru 8 kilom. 400 dans la seconde demi-heure.

Il est à noter que la course se faisait sans entraîneurs.

MM. Montessieux, Gauthier et Louit accompagnés de M. Galifet et Brochu partiront à Paris, vendredi prochain, afin de prendre part au championnat de France. Nous leurs souhaitons grand succès.

Cercle des Sports. — C'est demain, à 9 heures du matin, qu'aura lieu la course *pédestre*, St-Clair-Miribel et retour (16 kil.) organisée par cette Société. La course se fera sous les règlements de l'U. S. F. S. A. à laquelle le C. D. S. est affilié. Cette course sera très disputée par MM. Louit C. P. V. champion de l'heure du Sud-Est, Gauthier C. P. L. champion de l'heure sans entraîneurs, Beaumont, Lapérouse C. P. L., Thévenon C. D. S. etc., etc. Les prix sont de: 1^{er} 20 fr., 2^e 15 fr., 3^e 10 fr., 4^e 5 fr. et nombreux prix en nature. La distribution des brassards sera faite à 8 h. 1/2 précises à l'hôtel Epelly, 36, route de Strasbourg, après la station des tramways d'où aura lieu le départ et l'arrivée. Les inscriptions de 1 fr. 50 sont closes ce soir à minuit. S'inscrire au siège du C. D. S. café de la Patrie, 142, avenue de Saxe, près le cours Lafayette.

Nous pronostiquons: 1^{er} Louit C. P. V. suivi de près par Gauthier et Beaumont C. P. L. qui se disputeront la 2^e place; 4^e Lapérouse C. P. L.; 5^e Thévenon C. D. L. Le soir à 4 heures pendant la course de bicyclettes St-Clair-Meximieux et retour (60 kil.) (voir l'article), il sera donné des courses de vitesse 100 et 400 mètres par points. 3 prix y sont affectés.

Nous apprenons à la dernière heure que M. Montessieux C. P. L. ne prendra pas part à la course de Miribel; c'est regrettable, car une lutte se serait engagée entre lui Gauthier, et Beaumont et peut-être même Louit.

⚡ A 3 heures sera donné le départ de la course de bicyclettes St-Clair-Meximieux et retour (60 kil.) sous les règlements de l'U. S. F. S. A. Cette course promet d'être intéressante si le temps veut se mettre de la partie. Les inscriptions de 2 fr. sont reçues jusqu'à ce soir à minuit au siège du C. D. S. 142, avenue de Saxe au café de la Patrie. Les brassards seront donnés à 2 h. 1/2 à l'hôtel Epelly, 36, route de Strasbourg d'où le départ sera donné. Les prix consistent en objets d'art dont le 1^{er} a une valeur de plus de 60 fr. A part les contrôles yplants de Miribel et Montluel, de nombreux contrôleurs s'assureront s'il n'y a point d'entraîneurs. Le virage se fera à Meximieux au Café Ramel et le contrôle tenu par MM. Siméon du C. D. S. et Faure C. P. L.

LYON-SPORT rend compte de tous les ouvrages dont il lui est adressé deux exemplaires.

GYMNASTIQUE



Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est.

Dimanche a eu lieu, à Lyon, 6, place des Terreaux, la réunion du Comité central de cette importante association qui, comme nous l'avons annoncé, prépare pour les 14 et 15 août prochain, à Cette, son XI^e Concours fédéral. Le jury a été arrêté, le jury d'études désigné et d'importantes décisions prises. Le Comité de Cette, représenté par MM. Houeix, Barrillon et Roques, a communiqué l'état de ses travaux qui sont très avancés; il croit à la visite d'une escadre, à l'occasion du concours. Les gymnastes de la région auront donc, tout en allant moissonner des lauriers, l'occasion de voir de fort belles choses. A l'issue de la réunion a eu lieu un banquet offert à MM. Clément, président de la Fédération et Convers, vice-président, en l'honneur de leur récente nomination d'officiers d'Académie.

Cette réunion familiale était présidée par M. Perret, représentant le Préfet; à ses côtés avaient pris place MM. Clément et Convers, Diederichs, Damon, secrétaire général; Ageron, trésorier général; Greppo et Bonard, secrétaire et trésorier adjoints; Sena-Pouzet, du Comité central; Perrandon, d'Amplepuis; Heussler et Pellet de la Commission technique; Mège, Couturier, Laynaud, Gerin, Verdier, Mas, Sage de Lyon; Lang d'Oullins; Bal de Givors; les délégués de Cette; les représentants de la Presse, parmi lesquels celui du *Lyon-Sport*. de nombreux gymnastes et amis de la Fédération, etc.

Au dessert, M. Perret en félicitant les nouveaux promus, a porté la santé du chef de l'Etat et s'est dit très heureux de se retrouver parmi les gymnastes fédérés. Après lui M. Diederichs, 1^{er} vice-président de la Fédération, a aussi porté la santé de MM. Clément et Convers; puis, après les discours de ces derniers camarades et celui de M. Ageron, on s'est séparé en se donnant rendez-vous à Cette.

ALPINISME

Jusqu'à présent, la saison a été peu favorable aux excursions et courses alpestres; on n'a pu compter, en effet, sur deux jours de beau temps continu. Aussi le chroniqueur de l'alpinisme a chômé!

Nous voilà pourtant au mois de juillet, aux plus grands jours de l'année; la chaleur va revenir, invitant l'alpiniste, ou le simple touriste, à chercher un peu de fraîcheur sur les sommets ou sur les glaciers, au bord des lacs bleus des Alpes ou au fond d'ombreuses vallées.

« Où faut-il aller cette année? En Suisse, en Italie, dans le Tyrol? Champex, Zermatt, Courmayeur, me sollicitent à l'envie? » Telle était la question que me posait encore hier un ami.

Je ne veux pas dénigrer les admirables sites qui ont valu à ces centres alpestres leur réputation, j'en apprécie tout le charme; mais pourquoi songer à parcourir l'étranger, avant de connaître parfaitement la France? Connaissez-vous la Savoie, le Dauphiné, le Briançonnais? Chamonix, St-Gervais, La Grave, ont sans doute déjà reçu votre visite; mais combien ne vous reste-t-il pas de vallées à parcourir? Voilà ma réponse.

Pour aujourd'hui, je veux seulement vous parler de la Maurienne. C'est, en effet, une des vallées le plus facilement accessibles aux Lyonnais. En moins de sept heures, un train de jour ou de nuit vous transporte à Modane, à l'entrée du tunnel d'Italie, point terminus du chemin de fer en Maurienne. Si vous êtes bicycliste, une excellente route vous fera remonter les riantes rives de l'Arc, si non, en voiture publique, vous passerez devant les forts de l'Esseillon, à Bramans, charmant village au

débouché du col du petit Mont-Cenis, à Termignon, débouché du col classique de la Vanoise, à Lanslebourg, point de départ pour le col et le lac du Mont-Cenis. Jusque-là vous trouverez de confortables hôtels, d'un luxe moins raffiné que ceux de la Suisse, mais la cuisine vous fera vite oublier les mets recherchés de leurs concurrents étrangers.

Au sortir de Lanslebourg, la vallée, jusque là admirablement boisée et riante devient plus sévère; c'est Lansle-Villars, Bessans, enfin Bonneval-sur-Arc. Ce village est le dernier de la Haute-Maurienne, à 1.850 mètres d'altitude. C'est le point de départ du col facile de l'Isère qui mène à Val d'Isère par un sentier muletier. Le Club Alpin Français (section de Lyon) a édifié à Bonneval, depuis quatre ans, un confortable chalet-hôtel, là où il n'y avait que la saleté des habitants et le fumier des étables.

Allez en Maurienne, chacun des villages que j'ai cités est un centre de magnifiques excursions. Allez-y, et si vous voulez m'en croire, faites un séjour à Bonneval-sur-Arc; vous en reviendrez ravi. Pour moi, ce qui m'a toujours charmé en Maurienne, à côté du pittoresque de la vallée, des grandes cimes neigeuses, des cirques incomparables de glaciers, c'est le bonheur intime que l'on éprouve, plus que n'importe ailleurs, à se trouver au milieu de montagnards aux mœurs simples et primitives, qui ont conservé la foi, les coutumes et l'habit de leurs aïeux; la jouissance particulière que l'on a de se sentir enfin dans le complet repos, le vrai repos de la solitude, loin de la fièvre de la ville, le soir, assis auprès des cascades ou sur le bord de quelque ruisseau, quand on fait revivre dans sa mémoire les merveilleux panoramas vécus pendant l'ascension d'aujourd'hui. AL'PIN.

Le 14 Juillet à Lyon

Tir aux pigeons de Charbonnières.

Prix de la Source gagné par MM. 1. Andremaisse, 2. Chalandon, 3. Masseur; 4. M. Léo.

La poule réglementaire gagnée par M. Delacroisette.

La poule au doublé par M. Delacroisette.

Les autres poules ont été gagnées ou partagées par MM. Magnin, Chaveriat, Anglois, Lablatinière, Soubès, Sam, Darnat, Bouchard, comte de Longeuil.

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Brillante réunion organisée par la *Fédération Cycliste Lyonnaise*. Les épreuves se sont succédées rapidement et ont été fort intéressantes: l'*Internationale* et la *course de 20 kilomètres* surtout ont eu un grand succès, grâce à un lot choisi de coureurs.

Régionale Bicyclette. — Séries 1.000 m. Finale 2.000. — 1^{re} série: Castoldi, champion; 2. Altin, Richard; 3. Bordigoni, Wassali. Finale: Castoldi, Altin, Wassali.

Course Amateurs. — 1^{re} série: Néron, Zozo; 2. Mercier, Jacquet; 3. Gabriel Balajat. Finale: Néron, Mercier, Jacquet.

Locale Bicyclette. — 1. Série: Altin, Clément; 2. Bordigoni, Durand. Finale: Bordigoni, Altin, Clément.

Internationale Bicyclette. — 1. Série: Nieuport, Bouchet; 2. Reboul, champion; 3. Lambrechts, Wassali; 4. Louvet, Altin. Finale: Lambrechts, Louvet, Reboul.

Championnat Amateurs F.C.L. — 1. Série: Mercier, Joannon; 2. Gabriel, Jacquet; 3. Michel, Clot. Finale: Gabriel, Mercier.

Championnat Professionnel F.C.L. — 1. Lambrechts; 2. Lagarde.

Courses demi-fonds. — 20 kil. avec entraîneur; 1. Clément; 2. Bordigoni; 3. Patin. Temps: 28' 91" 3/5.

Courses pédestres. — 1. 400 m.; 1. Montessieux; Sauroux; 3. Lareal. Temps: 56" 4/5.

2. 2.500 m. 10 tours; 1. Louit; 2. Gauthier; 3. Beaumont. Temps: 9' 56".

Les Régates

Comme toutes les années, les Régates données par la Municipalité et organisées par le Comité des Régates Internationales de Lyon ont eu lieu entre le pont du Change et le pont d'Ainay.

Favorisées par un temps splendide, elles avaient attiré sur les quais de la Saône une foule considérable.

Dans l'enceinte réservée, l'affluence n'était pas moins grande et de claires et élégantes toilettes égayaient la réunion où l'on remarquait nos principales autorités et bon nombre de représentants de nos sociétés nautiques. Voici les résultats:

Course A, skiffs (juniors), 1.800 mètres, un virage. — 1 Pierrot (Régates Lyonnaises), 2 Ali-Baba (Club), 3 Sans-Prétention (Rowing-Club de Castillon).

Course B, deux avirons de pointe (seniors), 1.800 mètres, un virage. — 1 Serpentin (Emulation de Boulogne), 2 Congo (Aviron de Roubaix), 3 Réséda (Union nautique de Lyon).

Course C, canots de promenade, 1.800 mètres, un virage. — 1 Sans-nom, 2, Marion, 3 Surprise, 4 Vigie.

Course D, quatre avirons de pointe (juniors), 2.200 mètres, deux virages. — 1 Attendez-nous (Rowing-Club de Castillon), 2 Baignade (Union nautique de Lyon), 3 Vagabonde (Aviron de Lyon).

Course E, skiffs (seniors), 1.800 mètres, un virage. — 1 Graine-de-l'Ain (Régate Lyonnaises), 2 Fiacre 64 (Société nautique de la Marne), 3 Edlihtam (Union nautique).

Course F, yoles de mer, quatre avirons de pointe (débutants), 1.800 mètres, un virage. — 1 Fée-Printemps (Régates Lyonnaises), 2 Sans-Secousse (Aviron), 3 Etudiant (Régates marseillaises).

Course G, deux avirons de pointe (juniors), 1.800 mètres, un virage. — 1. Peut-être (Rowing de Castillon); 2. Dormeuse (Aviron); 3. Poil-aux-Pattes (Régates Lyonnaises).

Course H, un rameur (débutant), 1.800 mètres, un virage. — 1. Pip-Pip (Union Nautique); 2. Pattes-de-Lièvre (Aviron de Lyon); 3. Pousse-Dru (Club).

Course I, quatre avirons de pointe (seniors), 2.200 mètres, deux virages. — 1. Mi-Carême (Aviron de Roubaix); 2. La Faridondon (Union Nautique); 3. Trait-d'Union (Rowing de Castillon).

Le jury était composé de MM. Page, président; Bodin, juge à l'arrivée; Chatard, juge au départ; Perrin et Garçon, juges aux bouées; Arblanc, Padis, Bouchard, Magnard, Lump, Gillet, Mazinier et Mirambeau.

Les Ascensions

Une foule énorme attend sur la place de l'Abondance le ballon de 1.000 mètres cubes dont le gonflement, opéré par un piquet d'infanterie, s'effectue sous la direction de l'aéronaute, M. Pompéien.

Bien que contrariée par un vent assez violent, l'opération s'achève sans encombre. M. Pompéien prend place dans la nacelle accompagné de M. Faure, conseiller municipal et de M. Habsiger qui a organisé cette fête aérostatique. Au signal de M. Pompéien, le ballon s'élève dans les airs et s'éloigne rapidement dans la direction de Saint-Fons.

Une fête aérostatique a été organisée aussi boulevard de la Croix-Rousse. Dans une vaste enceinte, M. Joly dirige le gonflement d'un ballon de 1.000 mètres cubes, qui porte le nom de *Coutelle*, en commémoration de l'aéronaute célèbre qui dirigea le service des ballons aux armées de la première République.

M. Rivaud, préfet du Rhône, accompagné de M. Marty, secrétaire général, et de M. Baile, chef de cabinet, assiste à l'opération, pendant que la fanfare des Vrais Amis de la Croix-Rousse exécute les meilleurs morceaux de son répertoire.

Le gonflement, assez long par suite de l'insuffisance de la pression, est terminé vers cinq heures. M. Serin, conseiller municipal et un aide prennent place aux côtés de M. Joly, qui commande le « Lâchez tout » sacramentel.

Le *Coutelle*, après s'être élevé rapidement, traverse toute la ville et se dirige vers le sud, poussé par un vent assez vif.

MAISONS RECOMMANDÉES

ORGANISATION SPÉCIALE pour banquets et repas de corps, nocés, etc. Restaurant **Gagnaire**, Julien **Moyne**, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs; au comptant 150, réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat; 136, rue Mazenod, et 3, rue Confort.

TAILLEURS FOURNISSEURS de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. **Toulouse frères**, 6, petite rue de Cuire, **près la place**, Lyon (Croix-Rousse).

Vêtements tout faits et sur mesure en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

Prime extraordinaire à nos Abonnés et Lecteurs

Par suite d'un traité passé avec la maison L. GADOUD, de notre ville (Fournitures générales pour la Photographie, 33, rue Romarin), et grâce à d'importants sacrifices, nous sommes en mesure d'offrir

Un superbe Portrait avec cadre riche

d'environ 40 cent. sur 50 cent., obtenu par un agrandissement photographique.

Ce portrait, d'une valeur commerciale de 35 fr. est livré, cadre compris, au prix exceptionnel et de faveur de 18 fr. (net, au magasin de M. Gadoud).

L'excellente réputation de la maison Gadoud nous est un sûr garant du succès de notre prime. Voir, au surplus, les spécimens exposés dans nos bureaux.

N. B. — Pour y avoir droit, il est indispensable d'écrire ou de s'adresser directement à l'administration du Journal, qui délivrera un Bon.

PETITES ANNONCES

CHIENS. — **A vendre** : Pointer mâle, blanc et foie grande taille, 4 ans, incomparable sur tous gibiers, arrêt de roc; on donnera 8 jours à l'essai. Prix 250 fr. — B. du jour. C. 14.

*** **Griffon Ecossais**, chienne, 18 mois, excellente au bois et au marais; on donnera à l'essai. Bureau du journal, F. 15.

*** **Saint-Germain**, superbe mâle blanc et orange, très giboyeur, excessivement docile, caractère affectueux, trois ans, 150 fr. — Bureau du journal, I. R. 16.

*** **Braque français**, croisé bourbonnais, bien truité, 4 ans, mention honorable Exposition canine Lyon 1897. Va très bien à l'eau et au bois, arrêt et rapport parfaits. Prix : 250 francs. Bureau du journal, M. F. 18.

*** **Chiots Bulls dogs**, issus de parents primés. Bureau du journal, M. F. 19.

*** **Mouton noir** très beau chien, pure race, un an, très docile. Prix 60 fr. — Bureau du journal, D. 28.

*** **Chiot grand Danois**, gris sur gris (2 mois). Prix : 20 francs. — S'adresser : 16, rue Masséna, Lyon.

On achèterait : Une chiotte *épagneule de Pont-Audemer* ayant un certificat d'origine. — Bureau du journal, F. 17.

*** Un chien *setter anglais* race pure et bonne origine. — Bureau du journal, V. A. 27.

*** Un chiot *griffon bruxellois*, race pure. — Bureau du journal, H. G. 25.

*** Une chienne *braque bourbonnais*, courte queue, au besoin ne sachant pas chasser (4 ans maximum). Bureau du Journal J. D. 35.

ETALONS. — **Captain Cap**, pointer, parents primés, sang de Bang et Naso, fera quelques saillies. — 3. du jour. D. R.

CHEVAUX ET VOITURES. — **On achèterait**, pour la Saison de la chasse, un *Poney* facile à conduire ne dépassant pas 6 ans. — On achèterait également une *Voiture* à deux ou quatre roues. — Bureau du journal H. C. 46.

*** Un *Ane* avec son *attelage* pour promenade d'enfants. — Bureau du journal H. C. 40.

A vendre très joli *Phaéton* un et deux chevaux, capote mobile, excellent état. S'adresser à M. de Vaux, route d'Avignon, Vienne (Isère), ou au Bureau du journal, de V. 26

A Vendre
OBJECTIF
Anastigmat

Zeiss - Krauss

I. 6. 3.

Couvrant 18/24
à pleine ouverture
entièrement neuf

250 francs

S'adresser au
Bureau du journal
D. C. 50



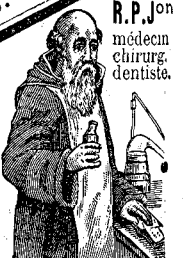
MAL DE DENTS

Guérison instantanée

Infailible

par les

GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GÉROME



En vente

chez princip.

Pharmac., Parfum.,

Coiffeurs, Droguistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général

5, rue de l'Eglise LYON

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.

FABRIQUE DE BACHES, TENTES, STORES

Imperméabilisation des Toiles

SPÉCIALITÉ DE TENTES

POUR

Magasins et Appartements

STORES PEINTS et TRANSPARENTS

ENSEIGNES

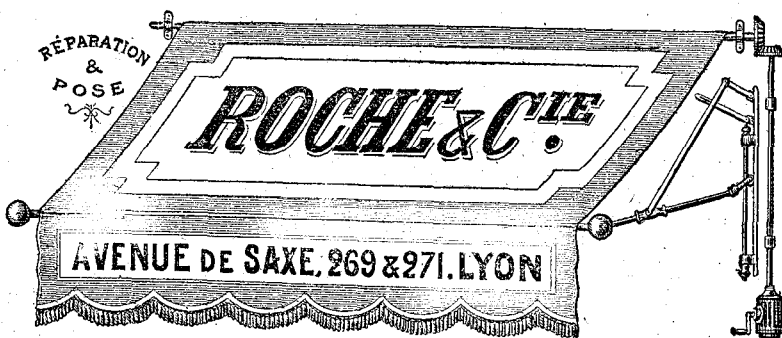
DÉCORS

ATTRIBUTS

Stores bois ordinaire et fantaisie

TÉLÉPHONE 5-75

RÉPARATION
&
POSE



TÉLÉPHONE 5-75

OMBRELLES

POUR

Automobiles, Voitures, Jardins

BACHES, TENTES

Ferrures d'occasion

LOCATION et ABBONNEMENT

de Bâches et Tentés

INSTALLATION

POUR

Concours et Fêtes publiques

Nouvelles Ferrures de Tentes-Marquises

ROCHE & C^{ie}, Avenue de Saxe, 269, 271 et 273, LYON

BELLE JARDINIÈRE Costumes pour tous les Sports
SUCCURSALE DE LYON